

une initiative



Rencontres **OU**vertes du **M**ultimédia
et de l'**I**nternet **C**itoyen et **S**olidaire

roumics 2006

Cycle de séminaires

Jeudi 15 juin 2006 - MEP de Lille

Education Populaire et TIC

* (Technologies de l'Information et de la Communication)

Conférences, débats, démonstrations et ateliers pour mieux
comprendre les enjeux des TIC dans
le secteur de l'Education Populaire

COMPTE RENDU

Jeudi 15 juin 2006

09h00 – 17h00

Maison de l'Education Permanente (MEP)

- 1 place Georges Lyon - LILLE -

Ville de Lille



C.E.R.A.P.S



MATIN (de 09h30 à 11h15)
Séance plénière de cadrage

Animée par M. Luc Hossepied - Journaliste
Animation dessinée proposée par Serdu

Introduction par Mlle Bailleul (Coordinatrice Réseau et Projets)
et M. Bruno Villalba (Président de l'association)
- Association Nord Internet Solidaire (ANIS) -

Mlle Bailleul et M. Villalba rappellent brièvement les objectifs des ROUMICS, les « Rencontres OUvertes du Multimédia et de l'Internet Citoyen et Solidaire » : favoriser la découverte de projets, d'usages innovants ou méconnus ; favoriser la circulation d'informations entre différentes structures, sur le thème très global de l'accessibilité des Nouvelles Technologies par les publics dit éloignés.

ANIS a déjà organisé plusieurs ROUMICS, autour de problématiques variées : une première en 2005 sur le thème « Accessibilité, Handicap et TIC », une seconde en 2005 également sur le thème « Les TIC et l'accompagnement socioprofessionnel, l'emploi, la formation », et une troisième en 2006 sur le thème « Ruralité et TIC ». Trois journées fructueuses et couronnées de succès. Toutes les informations relatives à ces événements, ainsi que les compte-rendus, sont disponibles sur le site www.roumics.com.

Pour cette quatrième édition des ROUMICS, le thème retenu fut celui de l'Education Populaire et des TIC - « un thème qui nous tenait particulièrement à cœur... »

L'ANIS remercie l'ensemble de ses partenaires et soutiens, à savoir le SGAR (le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales), la ville de Lille pour cette édition, le Conseil Général du Nord, le Conseil Régional, la Faculté de Droit de Lille II (le CERAPS et l'IREENAT), la société Tokiwoki, la coopérative web Insite, ainsi que les différents intervenants et animateurs de la rencontre qui ont répondu présents à l'invitation.

Mlle Bailleul signale enfin que d'autres ROUMICS seront vraisemblablement organisées dans les mois à venir, et notamment une ROUMICS sur le thème « Développement durable et TIC ».

Intervention de Mme Christiane Bouchart
- Adjointe au Maire de Lille (Economie Solidaire) -

Mme Bouchart introduit la journée, au titre d'adjointe au Maire de Lille (Economie solidaire), la ville étant partenaire de cette quatrième Rencontre Ouverte du Multimédia et de l'Internet Citoyen et Solidaire. Comme le précise Mme Bouchart, « les ROUMICS ont désormais acquis une notoriété de qualité à l'échelle de la région ». La ville de Lille souhaitait s'associer au projet et apporter sa contribution.

Dans un souci de cadrage, il est intéressant de rappeler que l'Education Populaire est née à la fin du XIXème siècle, d'une volonté d'émancipation des travailleurs par l'accès du plus grand nombre à la connaissance et au savoir dans la perspective d'une société plus juste et plus solidaire.

L'Education Populaire s'est développée en parallèle des combats syndicaux avec des aspirations identiques (notamment des revendications d'une meilleure qualité de vie).

Elle a été à l'origine de formes d'organisation démocratiques (les mutuelles, les amicales, les coopératives). L'Education Populaire a souvent généré **des services aux populations de travailleurs et à leurs familles, en créant de véritables activités d'économie sociale** (dans les domaines des loisirs, du sport, des vacances, des animations de quartiers, de la culture (la culture au sens large du terme, accès pour tous)).

A travers toutes ces dimensions, on voit que l'Education Populaire donne à chacun l'occasion de **développer ses capacités, de confronter ses idées, de produire de l'action collective et de vivre en société.**

L'accès aux TIC vient donc renforcer la diffusion de ces cultures et de ces savoirs.

Trois enjeux majeurs sont à rappeler :

- **La démocratisation de l'accès à l'information** (chacun est aujourd'hui conscient de l'importance de l'accès à internet pour développer la citoyenneté, pour permettre à toute personne (jeune, handicapée, âgée, etc) d'être liée, de faire partie de la société et d'échanger) ;
- **Le partage des savoirs - l'émergence de projets collectifs** (mise en réseau, échange de bonnes pratiques, mutualisation de connaissances) ;
- **La lutte contre l'exclusion** (possible à partir du moment où les technologies sont accessibles et partagées).

Le développement des cyberbases, des accès à l'internet dans les centres sociaux, du wifi, des logiciels libres, etc, autant de pratiques dans lesquelles on retrouve **les valeurs de l'économie sociale et solidaire : démocratie participative, citoyenneté, plus-values sociales.**

Mme Bouchart précise qu'un **plan pluri-annuel de développement du secteur de l'économie sociale et solidaire a été voté au niveau de la ville de Lille** en juin 2002. Ce plan reconnaît notamment toutes les dynamiques d'échanges de savoirs (réseaux d'échanges et de savoirs, systèmes d'échanges locaux, expérimentation d'une monnaie sociale avec utilisation de cartes à puce (un exemple d'utilisation des TIC au service d'un projet social), le développement de la consommation responsable, etc).

Ce plan promeut également l'innovation, la création d'activités économiques en privilégiant toutes les formes d'entrepreneuriat collectif (couveuses d'activités et d'emplois, groupements d'employeurs, etc).

Par ailleurs, **un appel à projets est actuellement lancé par la ville de Lille pour les projets économiques qui portent ces valeurs de l'économie sociale et solidaire.** La mise en œuvre du plan se fait dans la mesure du possible **sous forme démocratique** : une commission extra-municipale existe notamment (« une table ouverte où tout le monde peut venir présenter ses projets et faire en sorte qu'ils puissent se mettre en œuvre collectivement »).

Mme Bouchart conclue son intervention en précisant que l'économie sociale et solidaire s'affirme comme un modèle économique à part entière. **L'enjeu de l'Education Populaire est de réaffirmer sa place dans la société** non pas en tant qu'agent du service public, mais **en tant qu'acteur de la société.**

Intervention de Mlle Nathalie Boucher Petrovic
- Doctorante et Sciences de l'Information et de la Communication -
- Université Paris 13, MSH Paris Nord -

« Education Populaire et TIC : mise en perspective et enjeux »

Nb : L'intervention de Mlle Nathalie Boucher-Petrovic était planifiée en introduction de la Rencontre - mais pour des soucis logistiques (retard de train), elle fut proposée en fin de matinée.

Nous vous proposons ci-dessous la communication transmise par Mlle Boucher-Petrovic¹

Je suis ravie de participer à cette journée consacrée au thème « Education populaire et TIC² », à plusieurs titres et je tiens à remercier Julie Bailleul de l'association ANIS de m'y avoir conviée.

Un croisement trop rare

Tout d'abord, parce qu'en tant que chercheuse, la question de l'éducation populaire croisée avec celle des TIC est au cœur de mon travail. Or, les événements consacrés directement à ce thème (c'est à dire croisant véritablement éducation populaire et TIC), restent rares.

Même dans les mouvements d'éducation populaire, si ce n'est peut-être le colloque organisé par les FFMJC en 2002³, quelques événements notamment autour d'Hourtin sur le croisement médias ou société de l'information et éducation populaire (Ligue de l'enseignement).

Plus récemment les rencontres en Rhône-Alpes⁴ l'année dernière (« Accès pour tous aux TIC, entre illusion et réalité » avec un atelier « Education populaire et TIC », la journée « Education populaire et formation à distance » en mars dernier à l'Injep⁵, et enfin cette Roumics aujourd'hui, font figure d'exception.

Avant cela, il faut évoquer l'expérience pionnière de la ville de Strasbourg (à l'initiative de Catherine Trautmann) menée de 1997 à 2002 qui fait figure de projet pilote en la matière. Il s'agissait d'un programme entièrement axé sur l'interaction entre les TIC / et les médias et des démarches d'éducation populaire avec l'idée de « réactualiser les formes de l'éducation populaire ». La municipalité de Strasbourg avait ainsi développé des « ateliers du savoir et de la création » : soient, plusieurs cybercentres, une Maison de l'Image, le CRICA (centre de ressources des initiatives culturelles et artistiques), et une Université hors les murs.

Mais ce type de croisement, tant dans la réflexion que dans la pratique reste rare. Alors que les enjeux des TIC liés à tous les autres domaines, font l'objet d'innombrables colloques et rencontres. Alors qu'il me semble que les TIC offrent des concrétisations fécondes aux idéaux de l'éducation populaire. Et c'est cette idée qui a été le fil rouge de mes recherches jusqu'à présent. Même si sur le terrain des « mouvements d'éducation populaire » en France, je n'en trouvais que peu d'échos concrets. En effet, lorsque je commence à m'intéresser au sujet (en 2002), deux problèmes se posent :

¹ Doctorante Université Paris 13 – MSH Paris Nord, malisan@free.fr

² Technologies d'information et de communication

³ "Démocratie, lien social et création à l'ère des NTIC", mars 2002

⁴ <http://www.maison-tic.org/colloque2005>

⁵ Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire

http://www.injep.fr/article.php3?id_article=1486

- Premièrement, on ne parle plus d'éducation populaire, ou alors en termes de crise et de ringardise (avec beaucoup de mépris).
- Deuxièmement, le lien entre éducation populaire et TIC, voire société de l'information et médias, est très peu fait (excepté dans certains discours de grandes fédérations d'éducation populaire).

En l'espace de 4 ans, il y a donc eu beaucoup d'évolutions qui ont mené notamment jusqu'à cette Roumics.

Ensuite, je dois souligner tout mon intérêt en tant que citoyenne et chercheuse « tournée vers l'action » pour paraphraser Attac, à participer à cette journée qui croise l'éducation populaire et les TIC, et ma curiosité de découvrir ce qui se dit et se fait en son nom. D'autant que, j'ai longtemps cherché des spécificités dans le rapport aux TIC des approches d'éducation populaire sans pour autant vouloir en établir des critères précis, je dois dire que bien souvent je ne retrouvais pas, dans les actions engagées, des spécificités qui pouvaient faire écho aux discours tenus. C'est d'autant plus intéressant que cette journée me semble aussi, sur la forme, correspondre à une démarche d'éducation populaire, en nous proposant de réfléchir collectivement au sens mais aussi à l'action, de mettre en lien les individus et les projets, les idées et les pratiques (ateliers).

Concernant les mouvements d'éducation populaire, citons quand même les réflexions et/ou pratiques autour des TIC des Centres sociaux (Espaces publics numériques, logiciels libres), de Peuple et culture (réflexion sur les TIC), de La Ligue de l'enseignement (surtout sur les médias et la société de l'information), des Foyers ruraux avec notamment le projet d'université permanente rurale en ligne des échanges et des savoirs (Auprès)⁶, d'ATD Quart Monde qui a depuis longtemps développé des projets utilisant des ordinateurs, des réseaux, qui s'est investi dans le SMSI⁷, des Webtrotteurs des quartiers, projet qui a démarré en 2002, porté au départ par Vecam et aujourd'hui par l'association Urbanprod.

Après la crise, une éducation populaire réactualisée ?

J'aimerais maintenant dire un mot sur le contexte actuel, notamment par rapport à ce que j'ai dit précédemment. Comme j'ai évoqué la fameuse ringardise et la crise de l'éducation populaire ou en tout cas de ses institutions, il faut aujourd'hui mettre l'accent sur sa nouvelle actualité dont les signes se multiplient. Il y a en effet un regain de faveur par rapport à cette notion, depuis 1998 environ.

En voici quelques indicateurs :

- Le lancement de l'Offre publique de réflexion sur l'éducation populaire lancée par Marie-George Buffet en 1998, prolongée aujourd'hui par le Collectif Education populaire et transformation sociale, cette offre a eu un effet déclencheur certain,
- La charte signée entre le ministère de la Culture et de la Communication et huit fédérations d'éducation populaire en 1999, (qui marque une évolution des rapports entre culture et éducation populaire, traditionnellement opposées, le clivage art/pédagogie, professionnel/amateur s'estomperait donc peu à peu, voir aussi la thématique des pratiques amateurs),
- ATTAC qui se revendique de l'éducation populaire et qui a sans aucun doute contribué au retour de ce terme dans l'espace public médiatique, et à une réflexion sur le sens justement,
- La publication de plusieurs numéros spéciaux consacrés à l'éducation populaire : un hors série Politis en 2000, un numéro de Cassandre en 2005, respectivement intitulés « Education populaire, le retour de l'utopie » et « Education populaire, avenir d'une utopie », la revue Pratiques de formation/analyses sur les pratiques contemporaines de l'éducation populaire en 2005,
- L'intérêt grandissant des collectivités (voir notamment la conférence de consensus sur l'éducation populaire organisée par la Mairie de Paris en mai dernier, l'expérience de Strasbourg avant cela,

⁶ http://www.mouvement-rural.org/aupres_pres.php

⁷ Sommet mondial sur la société de l'information

celle de Brest qui me semble être une modalité de réactualisation de certains aspects de l'éducation populaire),

- La multiplication de nouvelles universités populaires (Caen, Lyon, Hauts de Seine)
- Le retour de ce vocable dans les mouvements eux-mêmes et son apparition dans de nouveaux mouvements...

Il y a donc un renouveau certain, mais rien d'étonnant à cela ; en effet, l'éducation populaire a déjà eu plusieurs renaissances souvent à des moments de crise, dans des situations d'urgence. Ne vient-elle pas aujourd'hui questionner l'urgence à repenser ? L'éducation populaire me semble être une démarche toujours interrogatrice qui s'oppose aux mille et une certitudes pour ne pas dire modèle unique ou pensée unique, qui sont légion. Le conflit si mal vu par ailleurs, est une dimension fondamentale dans les démarches d'éducation populaire.

Des liens entre éducation populaire et TIC ; influence réciproque ?

Il a été question tout à l'heure des réseaux humains, de l'usage. La démarche prime sur l'outil bien évidemment, mais c'est toujours utile de le rappeler (les TIC ne venant qu'en support d'une démarche, même si leur nature appelle aussi à questionner les démarches justement).

Tout d'abord, il est certain que les TIC offrent des opportunités d'élargissement des lieux d'échange, de débat et d'interaction ; autrement dit de l'espace public. Ces mutations en cours interrogent l'émergence de nouvelles modalités de participation citoyenne à la vie publique. A côté de ça, (et non à cause des TIC) il y a actuellement un besoin prégnant de redonner du sens à la démocratie et l'apparition d'une nouvelle revendication : la réappropriation de l'espace public par les citoyens ; celle-ci passant par des modalités rénovées d'expression et de participation dans l'espace public. Et pas seulement de l'une ou de l'autre...

Par ailleurs, comme je l'ai dit, cela n'est pas anodin, puisque révélateur de ces nouvelles revendications ; l'éducation populaire est de retour dans le débat public. Cette notion aurait une nouvelle résonance dans un contexte marqué par un espace public fragmenté, par une crise économique et sociale, par la remise en cause des institutions publiques et par le besoin "d'éducation tout au long de la vie". On dit souvent que l'éducation populaire fait lien, entre les choses, les gens, c'est souvent une démarche qui nécessite de la transversalité. On sait pourtant qu'à force de spécialiser, dans des champs, des activités, des catégories de « public » de « population »... cette transversalité tend à disparaître... les TIC, là encore avec l'idée de réseaux et de mutualisation, peuvent aider à retravailler cette nécessaire transversalité.

Dans ce contexte, le rôle de l'éducation populaire comme démarche visant la participation des citoyens à un espace public commun et leur émancipation se trouve réinterrogé à la fois par les nouvelles revendications et par les nouveaux outils qui peuvent les servir. De ce fait (mais pas uniquement), il y a actuellement une recomposition du champ de l'éducation populaire autour des questions liées notamment :

- à l'altermondialisme,
- aux réseaux d'information et de communication
- et aux nouvelles formes de participation à l'espace public

A cet égard, les arguments des promoteurs de la société dite « de l'information » font bien évidemment écho au rêve et aux idéaux des militants d'éducation populaire. Développement de la citoyenneté, diffusion des savoirs, démocratisation de la culture... ces idées chères aux acteurs de l'éducation populaire trouveraient de nouvelles opportunités avec les TIC. Le mouvement des logiciels libres, les nouveaux outils d'expression et de collaboration (notamment les wikis, spip et blogs) ne représentent-ils pas le pendant technique des valeurs de partage et de coopération chères à l'éducation populaire ?

Il me semble donc que la question des TIC permet de réactualiser les valeurs chères aux militants d'éducation populaire et de renouveler les pratiques traditionnelles. Dans le même temps, l'éducation populaire se trouve elle-même réinterrogée par les nouveaux outils, je l'ai dit. Dans ce

contexte, il y a (surtout dans les discours) une volonté de reconquête du projet historique en l'actualisant à la lumière des enjeux contemporains, mettant en œuvre des stratégies de relégitimation et d'actualisation du projet historique d'éducation populaire.

Corrélativement à ces recompositions, de nombreuses actions visant à développer la citoyenneté et à renforcer la démocratie se font jour, souvent en dehors des espaces institués. Cafés citoyens, expertise citoyenne, partage des savoirs, journaux citoyens, blogs citoyens, médias alternatifs, wikis, forums sociaux : ces pratiques en émergence créent de nouveaux espaces d'expérimentation démocratique et interrogent à leur tour les milieux institués de l'éducation populaire.

Retour sur une enquête (en cours d'analyse) sur les médias, TIC et éducation populaire

De l'enquête réalisée en partenariat avec l'Injep et Denis Adam en 2005⁸, il ressort que les 122 associations d'éducation populaire qui ont répondu, sont largement équipées en supports d'information et de communication. On note une très forte présence du multimédia (pour 80%), la question préalable de l'équipement semble donc être dépassée. Mais le caractère interactif du multimédia est rarement mis en œuvre, tout comme les outils collaboratifs des TIC. Or, nous l'avons vu ce matin, c'est bien là tout l'enjeu des relations TIC/éducation populaire. La majorité des associations utilisent les outils d'information et de communication (médias et TIC) principalement pour transmettre de l'information, plus que pour communiquer.

Enfin, 1/3 des associations interrogées n'ont pas d'avis sur la société de l'information (cela met en lumière le décalage entre les niveaux - national (siège)/ local, en effet, parallèlement à cette enquête j'ai pu interroger plusieurs responsables nationaux de fédérations, et la plupart ont un avis, un discours sur la société de l'information). Il reste que 50% des associations qui émettent un avis sur la société de l'information, le font de manière critique et essentiellement négative, mais moins d'1/3 conduisent des actions d'éducation ou de critique des médias. La rupture est encore plus flagrante si on juge par rapport à la production puisque cela signifie que plus de 50% des associations produisent des supports médiatiques sans mener d'action critique vis-à-vis de ces médias.

Concernant le lien avec l'éducation populaire (reconnaissance, attachement, rejet, etc.), le fichier utilisé privilégie largement une surreprésentation des associations se reconnaissant dans l'éducation populaire (plus de 80%). Pour autant, il faut souligner la diversité des approches et des définitions qui peuvent être mises derrière ce vocable. Une véritable typologie n'est pas facile, mais quatre grandes notions semblent se dégager et parfois se croiser :

- Un acte éducatif différent de celui de l'école (non formelle, pédagogie particulière, tout au long de la vie,...)
- Un accès pour tous à l'éducation, à l'information, à la culture,...ou à certaines de ses formes (la musique, l'art,...)
- Un « rattrapage » privilégié pour des publics particuliers (les chômeurs, les femmes, les jeunes...)
- Une manière d'agir sur la transformation de la société, du monde, d'en devenir un acteur du changement

Lorsqu'il y a un phénomène de reconnaissance et d'inscription dans une continuité par rapport à l'éducation populaire, cela se fait essentiellement selon deux modes :

- Idéologique : conception de la société, importance de l'éducatif, démocratisation
- Institutionnel : appartenance à un réseau ou à une origine historique (qui vient justifier la référence)

⁸ Enquête nationale adressée aux associations agréées "jeunesse et éducation populaire" et celles abonnées au site www.educ-pop.org (environ 800 au total). Nathalie Boucher-Petrovic, Denis Adam et Institut National Jeunesse Education Populaire.

Quelques éléments conclusifs et pistes de réflexion

« Est-ce de l'éducation populaire ? Si cela vous fait plaisir de le penser, pourquoi pas, c'est comme cela que vous donnerez vie à cette notion. En soi, elle n'existe pas. »⁹ Cette remarque de Geneviève Poujol montre, en dehors de l'aspect « mythe », « valeurs », « idéologie » que je ne développerai pas ici, à quel point il est vain de chercher une définition univoque de l'éducation populaire.

D'où mon premier point ; le caractère composite de l'éducation populaire me semble être un élément fondamental (un préalable) pour appréhender ce qui se fait et se dit sous ce vocable. S'il est donc vain de chercher des critères univoques décrivant des démarches d'éducation populaire, certains invariants peuvent être mis en avant (articulation collectif/individuel, démocratisation, humanisme, pédagogies actives, méthodes, expérimentation) et encore... entre transformation sociale et démocratisation, conflictualité et pacification sociale, émancipation et intégration, offre d'activités et co-construction, démocratisation culturelle et démocratie culturelle, éducation populaire ou éducation du peuple, et les différentes conceptions de la société, de l'individu, de la laïcité, du politique, les tensions et divergences sont nombreuses. Mais je n'ai pas le temps de développer ces invariants et ces tensions ici. Quoi qu'il en soit, il existe donc plusieurs visions de l'éducation populaire ; visions qui sont en conflit et qui portent la trace des ascendances historiques et idéologiques. Du même coup, on constate également et logiquement des divergences dans les approches par rapport aux TIC.

Deuxième point, si l'on se réfère aux idéaux historiques dont ses acteurs se réclament, l'éducation populaire est également à l'œuvre ailleurs que dans les institutions qui en portent le nom. L'éducation populaire se recompose je l'ai dit, beaucoup de choses se font dans le champ institutionnel mais aussi en dehors (l'éducation populaire hors les murs). L'éducation populaire est donc multiple, prenant des formes diverses, notamment autour des TIC, elle s'enrichit et se renouvelle. Mais beaucoup de démarches et d'outils traditionnels sont à réactualiser ; il ne s'agit donc pas de nier tout ce qui a été fait. C'est bien ce à quoi les acteurs de l'éducation populaire peuvent s'atteler (et certains ont commencé) : l'articulation des pratiques traditionnelles et de ce que permettent les TIC. Dans cette dynamique, il est intéressant de s'interroger sur la capacité des acteurs de l'éducation populaire à participer, à côté d'autres acteurs sociaux, à la construction d'un modèle de société de l'information alternatif.

Enfin, troisième point, dans le mouvement multiple de réappropriation de l'espace public, il s'agit pour les acteurs de l'éducation populaire de réfléchir à l'espace public comme espace commun (elle fait lien) ; physique (rue, espaces, lieux, équipements) mais aussi symbolique (médiatique, discursif etc.). Si du côté des médias alternatifs, de la critique des médias ou de l'éducation aux médias, beaucoup de choses se font (surtout en dehors du champ de l'éducation populaire), il me semble que l'éducation populaire ne doit pas renoncer à jouer aussi un rôle dans l'espace médiatique occupé par les médias de masse.

Certes, les actions issues de l'éducation populaire sont très peu médiatisées, elles n'ont en effet rien de spectaculaire, il s'agit souvent d'un travail de fourmi, d'une attention à la personne, aux groupes, à la singularité de chacun, de pratiques expérimentales toujours questionnantes... on comprend aisément pourquoi cela n'intéresse pas les médias de masse, et justement tout l'intérêt des réseaux numérique et des TIC pour informer et communiquer sur ces espaces d'expérimentation singuliers.

En effet, ce que fait l'éducation populaire sur les territoires, dans les lieux ou non lieux, dans les quartiers, dans la rue, dans les institutions et en dehors, en marge ou non, avec les gens et les groupes, etc. n'est pas reproductible et ne peut être standardisé. Dans ce sens, une démarche d'éducation populaire ne peut se réduire à des dispositifs, en cela, les possibilités offertes par les TIC (mise en lien, réseaux, coproduction, dynamiques) constituent des supports plus que pertinents pour ses actions.

⁹ Geneviève Poujol ; aux adhérents de *Peuple et Culture*, *Lettre de Peuple et Culture* n°3, page 24, novembre 1990.

Enfin, pour terminer, dans les dernières revues que j'ai évoquées, le terme « utopie » est utilisé pour caractériser l'éducation populaire et cela est juste. Cette dimension utopique est primordiale, et n'a rien de péjoratif. Le paysage social pousse à la résignation, et l'éducation populaire a un rôle à jouer concernant la libération des capacités d'imagination, réfléchir à des modèles alternatifs me semble pouvoir être une de ses priorités. Dans ce domaine, il me semble que si depuis quelques années, les mouvements se sont montrés frileux par rapport à la question politique, je constate une tendance à reprendre position dans le champ politique (mais là encore, pas de généralisation). N'est ce pas l'utopie qui a permis à l'éducation populaire d'innover ? Beaucoup d'innovations sociales ont pris pied dans ces mouvements, l'éducation populaire a souvent été ce laboratoire permanent d'expérimentation de projets, de méthodes, de liens, d'activités. Enfin, dans le même ordre d'idée, son rôle subversif (de contre-pouvoir) est une autre composante fondamentale selon moi.

Une petite remarque utile pour terminer à propos de TIC et d'éducation populaire. Jean-Christophe Sarrot va présenter tout à l'heure de la plateforme de formation en ligne de l'Injep¹⁰. Je prépare actuellement des modules d'initiation/sensibilisation sur l'éducation populaire qui se déclineront en plusieurs thématiques. C'est un travail en cours et qui restera évolutif, nous souhaitons d'ailleurs à terme aller vers le débat et surtout la co-production du contenu. Ces modules en ligne seront réalisés sous Spip et sous licence Creative Commons¹¹, ils seront gratuits et accessibles à tous (d'ici cet été ou septembre).

Intervention de M. Briand - @Brest : « Je n'ai pas la même vision que Mlle Boucher Petrovic, peut-être parce que je suis un local - implanté sur plusieurs territoires... Sur le territoire du Finistère par exemple, la Ligue de l'Enseignement s'est appropriée les TIC (ça a mis 6 ans).

Aujourd'hui, je vois émerger plein d'initiatives, à la fois des acteurs des TIC qui vont vers l'Éducation Populaire et des anciens de l'Éducation Populaire qui viennent aux outils de l'Internet et du Multimédia. A l'heure actuelle il y a de nombreuses initiatives autour des CEMEA, des Ligues de l'enseignement, etc, des structures qui sont à l'origine de web reportages, de sites associatifs, de publications.

Et des dizaines de rencontres locales et régionales se mettent en place - Exemples : les Rencontres MOUSTIC (Mise en Oeuvre d'USages non marchands des Techniques de l'Information et la Communication) à Montpellier, les actions de Tela Botanica, Peuple et Culture, l'Adullact, les Espaces Culture Multimédia (ECM), la Fédération des Centres Sociaux à Paris, PING à Nantes, le Forum des Usages, etc. Des dizaines de mouvements locaux se mettent en place.

A la base, localement, on constate un bouillonnement des acteurs d'Éducation Populaire ; et une convergence des vieux concepts d'Éducation Populaire revisités par les gens du libre sur les problèmes de bien commun, de partage, de mutualisation, d'attention aux personnes.

J'ai une vision beaucoup plus optimiste que celle de Mlle Boucher Petrovic. Je constate un bouillonnement, qui converge vers les valeurs (et j'ai eu la même impression au Québec). Je peux citer un exemple : autour des journaux de quartiers à Brest (ancien volet d'Éducation Populaire), on voit des gens qui se mettent à faire des sites web, des wikis, de la collecte de Mémoire. En France, on dénombre des dizaines d'exemples de réseaux de collecte de Mémoire. »

Mlle Boucher Petrovic : « Je ne suis pas du tout pessimiste ! Je connais pratiquement tous les exemples cités par M. Briand, j'ai rencontré la majorité des acteurs cités. Mon intervention s'achève justement sur ce bouillonnement... »

¹⁰ <http://www.forminjep.com>

¹¹ <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>

**Intervention de M. Jacques Houdremont
- Maison de la Formation de Grigny -**

« Une démarche d'éducation au service d'un projet de développement social »

M. Houdremont propose de présenter **le projet de la Maison de la Formation de Grigny**, et d'expliquer en quoi, après trois ans d'expériences, **ce projet s'inscrit concrètement dans une démarche d'Education Populaire.**

La communauté de communes Rhône Sud est une petite communauté de communes implantée à 20 kilomètres en dessous de Lyon, entre **deux villes à tradition ouvrière** : Grigny et Givors (cités de cheminots très importantes, forte industrie). Ces deux villes ont subi la **« casse industrielle »** de façon assez dramatique depuis les années 70. Elles sont en pleine mutation et sont d'ailleurs classées en **« politique de la ville »**.

La Maison de la Formation est un équipement public qui a ouvert récemment (2004). Une de ses missions est **d'animer un plan de développement des TIC en direction des populations ouvrières/employées.** Dans un territoire touché par **des fractures sociales très importantes** (deux REP sur un territoire qui compte 28 000 habitants).

Dès 2002, la commande politique sur ce plan de développement des TIC était très claire. Le discours était le suivant : **« Aujourd'hui, si la collectivité territoriale ne s'empare pas de cette question, elle sera confrontée dans les années à venir aux mêmes problèmes qu'elle peut rencontrer avec certaines populations face à l'illettrisme, face aux ruptures culturelles, face aux ruptures de société »**. La commande politique fut donc très volontaire, dès le départ, dans le but de **sensibiliser des populations éloignées des TIC, autant pour des raisons financières que culturelles.**

Ce plan a été construit en trois mois, et **la façon dont il a été construit s'inscrit déjà dans une démarche d'Education Populaire** : il n'a pas été construit par trois ou quatre « spécialistes » (« de toutes façons il n'y avait pas de spécialistes sur la Communauté de communes Rhône Sud - d'ailleurs sur les quatre personnes qui composent aujourd'hui l'équipe de la Maison de la formation, il y a trois agents issus du développement social, et un seul informaticien arrivé un peu par hasard... »). **Le plan a donc été construit dans une démarche participative, associant près de 70 personnes** (associations, enseignants, commerçants, citoyens (« des personnes n'ayant pas de fonctions particulières mais ayant des paroles à porter dans les quartiers ») ; **tous néophytes dans le secteur des TIC.**

Le plan s'appuie sur 6 axes :

- ➔ **Une sensibilisation aux usages dans le cadre d'une démarche de proximité** (un des points forts). « La politique choisie dès le début était de ne pas s'embarquer dans une démarche de construction d'espaces publics numériques, mais d'aller au-devant des populations, à l'image d'expériences positives qui s'étaient déroulées dans ce sens précédemment sur le territoire (ex ATD Quart Monde et la bibliothèque de rue) ».
- ➔ **Une optimisation des équipements existants.**
- ➔ **Une formation des animateurs** (notamment des centres sociaux, des centres de loisirs).
- ➔ **La mise en place de réseau de parrainage** (appel à l'intelligence collective, au partage des savoirs et des savoir-faire).
- ➔ **La mise en place d'un pôle ressource sur les usages.**
- ➔ **Le tout étant très volontairement ancré sur une mission de service public.**

Le plan a été mis en œuvre 3 mois après sa conception, et un an et demi avant l'ouverture de la maison de la formation.

Ce plan relève d'une démarche d'Education Populaire puisqu'il s'agit d'une **action volontaire adressée dès sa conception à un public éloigné des TIC.**

Ce plan a été conçu et mis en œuvre par les publics visés (dès le démarrage bien ancré dans la population que les responsables voulaient toucher). Ce qui donné à ce projet **une dimension militante.** Qui s'est illustrée très concrètement la première année de la mise en œuvre. M. Houdremont était à l'époque seul sur le territoire, il a pu compter sur **un réseau d'acteurs d'une centaine de personnes (volontés des associations de s'investir et de participer au projet), plus de cinquante initiatives, plus de mille personnes touchées.**

Ce projet s'inscrit également dans une démarche d'Education Populaire dans le sens où **il est un appel au vécu social, aux savoirs et aux savoir-faire des populations, un partage des connaissances et une ouverture sur les autres.** Dès le départ, les responsables du projet ont souhaité examiner **ce qui avait déjà été fait ailleurs** (« il ne faut pas chercher à réinventer l'eau chaude ») et prendre des contacts tous azimuts sur l'ensemble de la France.

La première dynamique enclenchée par ce plan fut **une démarche de proximité, par la mise en place « d'animations d'appartements »** (des réunions chez l'habitant) - le principe des réunions tupperware, mais sans démarches commerciales. Les responsables souhaitaient **partir de l'intérieur des appartements pour partir des préoccupations des populations.**

Un déroulement type d'une animation d'appartements : **une discussion détendue** dans un premier temps, dans le salon, **sans déployer le matériel, pour repérer les attentes et les besoins.** A partir de là, **une animation informatique « s'improvise »**, ce qui permet aux personnes qui n'ont jamais manipulé un ordinateur de l'appréhender de manière détendue, **de l'aborder en fonction de ce qu'ils ont dans la tête** (ex : faire mon CV, procéder à des recherches pour entretenir mon jardin, faire des recherches pour mes impayés de loyers, etc).

Deuxième principe : **l'appui sur des contenus.** Ainsi, dès que les responsables ont des animations extérieures à réaliser, **ils sont systématiquement en partenariat avec des structures annexes** (soit une association, soit un service municipal, soit un groupement - qui maîtrisent les contenus), dans le but de s'inscrire dans une dynamique où **l'outil n'est pas au cœur de l'action.** « **Ce qui est au cœur de notre action, c'est l'appropriation du patrimoine culturel humain** ».

La Maison de la Formation a ainsi développé **des projets à contenu solidaire** : un portail de solidarité, des échanges entre des collégiens du REP et un lycée francophone Ariga, des échanges avec le Burkina Faso, la mise en œuvre d'un jeu d'Education à la Citoyenneté réalisé par un conseil d'enfants encadré par des enseignants et des animateurs spécialisés.

Ces différentes démarches impliquent les personnes, qui s'approprient peu à peu l'outil. Notamment en utilisant divers outils comme Spip (présenté par le collègue de M. Houdremont dans l'atelier Spip l'après-midi) : « **des outils qui permettent de dédramatiser l'informatique et l'Internet, et de rentrer dans cette problématique où non seulement on peut aller chercher de l'information, mais aussi en donner...** »

Un autre point souligné par M. Houdremont : **la nécessité de prendre de la hauteur par rapport à aux actions.** En effet, les responsables se sont rapidement aperçus qu'être dans l'action, être au plus près des gens, ne permet pas de lever le pied. **Un conseil scientifique de personnes très diverses et reconnues a donc été créé,** avec pour mission d'accompagner le projet et de rechercher à l'extérieur les bonnes pratiques, pour s'en inspirer (M. Houdremont cite notamment les démarches de @-Brest).

Avec ce petit héritage, la Maison de la Formation a ouvert, un an et demi après, dans une belle euphorie. **Le succès a été immédiat, près de 350 personnes issues de milieux populaires se sont appropriées la structure, se sont emparées de l'équipement.**

La Maison de la Formation apparaît davantage comme **un équipement de développement social** que comme un équipement destiné à la sensibilisation, l'initiation et l'appropriation des TIC. En effet, les ateliers mis en place dans un premier temps sont **des ateliers très simples d'appropriation de l'outil.** Dans un deuxième temps, **la Maison de la Formation fait appel au partage des savoirs et de savoir-faire** : concrètement, **des réseaux d'entraide** ont été mis en

place. Par exemple, la personne qui sait manipuler un appareil photo numérique donne son savoir aux autres - les animateurs n'étant là que pour injecter à un moment donné un peu plus de savoir ou de savoir-faire (grâce à de l'expérience ou de la veille), pour faire progresser les personnes dans l'usage de l'outil et dans les projets qu'elles développent.

La Maison de la Formation se présente également comme un **équipement d'activité sociale** dans le sens où **elle est régit par un comité d'usagers** qui valide les programmations, les modifie, fait des propositions.

C'est un équipement qui **engage également des débats sur des enjeux de société**, comme la loi Dadvsi récemment (une réflexion a été menée notamment sur les pratiques individuelles des personnes).

L'équipement est également **approprié par des groupes structurés, notamment autour du logiciel libre** (groupe Linux, etc).

Le développement actuel de la Maison de la Formation s'oriente vers la **volonté de s'intégrer davantage dans les pratiques de transformation sociale.**

Actuellement, la Maison utilise son savoir-faire en terme d'**animations d'appartements ou de présence sur les quartiers pour accompagner la ville de Grigny sur la constitution du budget participatif.** La ville est engagée dans ce projet depuis un an. La Maison utilise son savoir-faire pour **permettre aux gens, à travers un site web, de s'exprimer sur les choix** qui peuvent être faits en matière budgétaire, de faire des nouvelles propositions et d'engager le dialogue avec des élus.

La Maison de la Formation a également été amenée à travailler avec la **Fédération Rhône Alpes des Francas.** Lors des premières sessions de travail, différentes questions sont apparues : **lors de leurs formations, comment les animateurs peuvent-ils s'approprier les enjeux de société liés au développement des TIC ? (notamment ceux qui vont agir dans le champ de l'Education Populaire ?) Comment peuvent-ils s'approprier eux-mêmes l'outil ?** (les jeunes animateurs ont traditionnellement des usages informels et individuels, et ont de grandes difficultés à imaginer ce que peuvent être des usages collectifs au service d'un projet collectif, pour des enfants par exemple). La Maison de la Formation va donc mettre en œuvre différentes formations liées à ces questionnements, en lien avec la Fédération des Francas.

Sans oublier **une fonction de Pôle ressources, s'appuyant sur les logiciels libres**, pour permettre l'accès à tous.

Comme le précise M. Houdremont, la Maison de la Formation est désormais reconnue comme **pôle ressource sur les usages au niveau de la région Rhône Alpes.** L'équipe est majoritairement constituée de **praticiens (et non de théoriciens ou d'universitaires).** Et lorsqu'ils font le bilan des quelques années d'expériences, il apparaît qu'**une grande force du projet a été de s'inscrire dès le départ dans cette dynamique d'Education Populaire, et de travailler avec le public pour lequel ils avaient été mandatés.**

Question de l'animateur : « On retient que les informaticiens doivent rester à l'écoute des usagers, et que le pouvoir est aux utilisateurs, aux projets, et au sens. Dans votre projet, le pouvoir d'expression a été clairement donné à la population (cf vos réunions d'appartements), selon-vous n'y avait-il pas le risque latent que ce pouvoir revienne aux techniciens ? »

M. Houdremont : « Cela ne pouvait pas arriver, car il y avait **un portage politique très fort.** La volonté politique était clairement affirmée dans le sens d'une participation maximale de la population, en veillant aux usages. Les élus étaient très vigilants. Nous veillons à **ne jamais nous laisser déborder par la technique** (même s'il y a des frictions de temps en temps), ou qu'elle ne devienne un obstacle à la démarche d'Education populaire ».

Question de l'animateur : « Comment se déroule une collaboration avec une grande organisation comme les Francas ? N'y a-t-il pas plusieurs niveaux de lectures, de connaissances, de pratiques ? »

M. Houdremont : « Pas trop. Dès le début, nous avons été sur la même longueur d'ondes : **le portage politique, la vision de la formation et de l'accès pour tous, le désir de s'appuyer sur des valeurs humaines, le goût de l'effort, le partage des savoirs, l'appropriation du patrimoine culturel humain.** Et le fait de se dire « oui, les TIC sont une évolution majeure de la société, il

faut trouver le juste équilibre entre ce qu'est cette évolution majeure et le fait que ça reste un outil...»

Question de l'animateur : « Pouvez-vous nous citer quelques exemples de projets qui n'auraient pas eu lieu sans la Maison de la formation ? »

M. Houdremont : « Parmi les exemples récents je peux citer un projet d'échange de Patrimoine entre des jeunes collégiens de notre ville (un collège placé en REP) et une ville en Lituanie. Dans ce projet, les jeunes ont d'abord été attiré par l'usage des ordinateurs ; mais le bilan a permis de montrer que l'apport était beaucoup plus large. Leur intérêt pour leur patrimoine local a considérablement évolué au cours de ce projet. D'après les enseignants, dans une approche classique, nous aurions eu du mal à les sensibiliser à ces thèmes (par rapport à la lecture, à la recherche, etc). **En partant d'une préoccupation de la jeunesse (l'utilisation des ordinateurs), les jeunes ont dérivé vers l'appropriation de leur patrimoine local, c'est cela qui est important** ».

Question de l'animateur : « Selon-vous quel est l'impact de la Maison de la formation en terme de démarches d'équipement des ménages ? »

M. Houdremont : « Nous faisons du **conseil en équipement**, pour éviter par exemple que les gens achètent au-dessus de leurs moyens. Lorsque nous les conseillons, nous le faisons **sur la base de l'usage** qu'ils souhaitent en faire ».

Réaction du public - M. Walter Bonomo, Université de Nantes : « Pourriez-vous revenir sur la mise en place du conseil scientifique : comment est-il organisé ? A quoi sert-il ? Sur quelles valeurs les membres se retrouvent-ils... ? »

M. Houdremont : « Ce sont des **membres volontaires, bénévoles, attachés à la Maison de la Formation, à l'ambiance, à l'esprit d'équipe** (équipe « militante »). **Deux chercheurs** viennent de l'école polytechnique fédérale de Lausanne (une personne est spécialisée sur la web sémantique, l'autre est issue du secteur privé). **Une personne appartient à VECAM** et propose une réflexion sur l'Internet citoyen et solidaire. Un autre membre a longtemps été **formateur à la fédération des maisons rurales et familiales**, et est « fanatique » de l'usage du Blog et des aspects culturels liés aux TIC. Et **deux économistes** (l'aspect économique étant au départ la faiblesse du plan).

Ce groupe est donc composé de personnes très diverses, avec des discours très variés. Un chercheur par exemple s'est impliqué dans le projet en disant « *en tant que chercheur, je suis dans ma bulle, 95% du travail ira à la poubelle, 5 % seront peut-être utilisés avec la population, je ne sais pas, nous verrons ce que ça donne. Mais si je peux vous aider à prendre de la hauteur, à formaliser ce que vous faites, à théoriser ce que vous faites, je participe...* »

M. Houdremont précise en outre que le projet a évolué beaucoup plus vite que prévu. « Il y a encore trois ans, je n'aurai pas pu intervenir comme aujourd'hui et présenter le projet. Nous avons besoin du conseil scientifique pour nous poser, **nous repositionner, et surtout ne pas perdre le sens initial du projet - que le public reste au centre de nos préoccupations** ».

Question de l'animateur : « Où se situe exactement la Maison de la formation ? A côté de quels équipements ? »

M. Houdremont : « La Maison est située à Grigny (une ville de 8 000 habitants), dans **un quartier classé politique de la ville**. Il s'agit de **l'équipement structurant du quartier - qui lui a permis de s'ouvrir** (parfois des populations viennent d'assez loin). Il s'agissait d'un quartier très renfermé sur lui-même, très isolé. **La Maison de la formation a aidé au rayonnement du quartier, de Grigny, de Givors, mais aussi de l'agglomération** ».

Question de l'animateur : « De quels financements disposez-vous ? »

M. Houdremont : « C'est un très bel équipement, financé à 76% par **le FEDER et par le Conseil régional**. L'équipement a été récompensé par une Marianne d'or. Du point de vue architectural, c'est aussi assez beau à voir. **En terme de budget de fonctionnement, la communauté de**

communes assure la base - le socle du financement (notamment les quatre salaires). Peu de budget de fonctionnement car la Maison utilise les logiciels libres. Et le complément de budget vient de la recherche de subventions (la Maison a notamment été retenue il y a quelques années dans le cadre de l'appel à projets sur les usages de l'internet porté par le Ministère de la Recherche). **Quelques inquiétudes relatives au financement perdurent**, mais ces incertitudes sont propres en général à ce type de structure ».

Pour en savoir plus : <http://www.maison-tic.org/accueil/La-M-ison-un-projet-resolument>

Intervention de M. Michel Briand Ville de Brest - @Brest -

« La démarche d'écrit public et son évolution vers les cultures numériques »

M. Briand intervient dans le cadre de cette ROUMICS pour **rendre compte de la démarche brestoise en terme de TIC**, démarche qui rejoint sur les valeurs celle de la Maison de la Formation, présentée précédemment par M. Houdremont.

La particularité de la démarche brestoise repose sur le fait qu'il s'agit d'une dynamique portée par la ville, par un élu. Un service s'est constitué petit à petit, avec une délégation dédiée aux nouvelles technologies, la citoyenneté et la démocratie locale.

Les projets de la ville de Brest sont fortement axés sur l'appropriation sociale des nouvelles technologies. Le champ de la démocratie locale demeure un champ encore quelque peu difficile... « S'il a fallu dix ans pour avancer sur l'appropriation des TIC, il faudra probablement 20 ou 30 ans pour avancer sur des démarches participatives à l'échelle des grandes collectivités locales ». La démocratie participative suscite du débat, et demande un temps long d'appropriation du modèle, de prise de conscience par les élus (« il faut du temps pour les élus prennent conscience que discuter avec les gens n'est pas si difficile ou si dangereux que ça... »). La ville de Brest a donc privilégié le développement des Nouvelles Technologies, champ qui soulève moins d'enjeux politiques.

La ville de Brest s'est attachée à travailler le plus possible en transparence et en coproduction. Toutes les actions entreprises sont publiées dans le magazine @-brest.net, publié sous forme d'une lettre hebdomadaire (le lundi) pour laquelle il y a environ un millier d'abonnés. Cette lettre rend compte des actions menées à Brest mais également de projets dans d'autres villes de France ou pays (« les actions menées à Grigny, dans le Nord avec les ROUMICS par exemple, ou au Québec »).

Pour les responsables du projet, il est important de donner à voir ce que font les gens dans la ville et d'essayer de susciter la parole, l'écrit des uns et des autres.

L'origine de la démarche adoptée est la question de « l'accès public accompagné ». La ville a ensuite travaillé sur un appel à projets (sur la base de l'appel à projet de la Fondation de France). Puis la ville a ouvert un champ autour de l'écrit public (« qui fonctionne bien localement, mais généralement pas ailleurs... »). Ensuite, la ville a travaillé sur la co-production de contenus (dont le CD bureau libre (proposé à l'entrée de la Roumics) est un exemple d'une réalisation de co-production). D'autres co-productions se mettent actuellement en place (M. Briand y reviendra plus tard).

A l'heure actuelle, la dynamique est davantage axée sur la volonté d'utiliser les outils de l'Internet et du Multimédia pour créer du lien social (en visant la reconquête de l'estime de soi, la reconnaissance et la valorisation des personnes). L'approche initiale a donc évolué, en

dépassant les « simples » volontés de rechercher l'équité et de combattre les fractures dites numériques. Les réflexions et actions actuelles portent sur **la manière dont ces outils peuvent créer du lien dans la société, revaloriser les personnes, pour que chacun puisse avoir sa place dans la ville.**

Sur la problématique générale d'accès public, la ville de Brest a choisi de **ne pas développer de grandes cyberbases**, à la mode de la Caisse des dépôts, car ces structures coûtent très cher. A la place, la ville a cherché à ce que **tous les lieux accueillant du public soient des Points d'Accès Publics à l'Internet (« les PAPI »)**. « Au début, nous pouvions dénombrer une dizaine / une vingtaine de lieux de ce type. Aujourd'hui, il y en a 77 pour une ville de 150 000 habitants (soit 1 pour 2000) ». Le **processus est en constante évolution** : chaque année, 7 ou 8 PAPI s'ouvrent. **Les PAPI peuvent être de natures très diverses** : mairie de quartier, bibliothèque de quartier, association d'insertion, foyer de jeunes travailleurs, maison de retraite, association d'handicapés, etc. Les lieux faisant partie du réseau des PAPI **profitent de l'accompagnement de la ville**, qui les **équipe en matériel**, et les associe à la **formation des animateurs**.

Ainsi, comme à Grigny, à chaque fois qu'un nouveau projet s'enclenche, il est possible de **s'appuyer sur un réseau constitué** - il y a potentiellement une centaine de personnes qui peuvent s'impliquer dans le projet...

Le deuxième volet développé par la ville est celui de **l'appel à projet** : chaque année, **la ville de Brest propose aux personnes qui le souhaitent de petits budgets (2000€) pour financer leurs actions**. Une trentaine de projets par an bénéficient de ce soutien. Sur 5/6 ans, près de 200 projets sont amenés à émerger. M. Briand précise que sur les 200 projets, la moitié est sûrement morte... mais les projets qui vivent sont intéressants, pour un poids raisonnable sur le budget municipal. **Une dynamique constructive est enclenchée, une démarche d'engagement des populations est née.** « Grâce à ce soutien, les gens se sont impliqués ».

Cette dynamique d'appel à projet est extrêmement importante. Malheureusement elle est encore peu courante dans les collectivités locales... (NB : citée à Lille en introduction).

« Pour avancer davantage dans les démarches participatives, **il est fondamental que les collectivités locales (villes, départements, ou régions) s'impliquent davantage et ouvrent un espace pour accompagner ces acteurs / projets** ». Le message fondamental : « Vous avez des idées, vous avez des projets, on va vous aider ».

A titre d'exemple, M. Briand évoque la **photothèque « Un Zef d'images »** (<http://www.1zef2images.org/spip/>) portée par une association qui travaille autour du logiciel libre. Il s'agit d'une **photothèque coopérative** où les photographes déposent leurs photos. En un an cette photothèque a reçu 500 photos, **publiées sous licence creative commons** (<http://fr.creativecommons.org/>) c'est à dire que les photos sont réutilisables par d'autres sous certaines conditions. Ce qui a **ouvert un débat sur les questions de droit et de propriété**, avec des photographes amateurs et professionnels. Aujourd'hui la photothèque propose plus de 500 photos de qualité du Pays de Brest qui peuvent être réutilisées par des associations et des acteurs locaux, pour voir différents paysages.

La ville de Brest imagine actuellement un **projet qui s'intitulera « les wiki balades »** qui aura pour objectif de **décrire des balades dans une commune, sur un bord de mer...** Il sera **possible de construire la balade, avec des photos annotées, commentées ou associées à du son (du mp3)**. L'occasion de construire des balades, modifier les balades d'autres personnes et découvrir ensemble le Pays de manière originale. « **Sur le Pays, de nombreuses personnes connaissent l'Histoire, le patrimoine, et souhaiteraient partager leurs connaissances** ».

M. Briand cite un autre projet ayant bien fonctionné : **des enfants d'un dispositif relais** (turbulents au collège, placés dans des institutions spécialisées - hors institutions classiques) **ont enseigné à des personnes très âgées en maison de retraite à naviguer sur Internet**. Ces enfants turbulents et agités, **stigmatisés négativement** auparavant, ont **modifié leurs comportements**. A travers ce projet, ils ont été valorisés. Leurs connaissances étaient reconnues, utiles, appréciées et partagées. La deuxième année, ils ont créé un site Internet pour la maison de retraite. Et pour cette troisième année, le même groupe de jeunes a déposé un nouveau projet : ils souhaitent faire de **la collecte de mémoire**. Ils vont proposer aux personnes âgées de raconter des tranches de vie,

leur vécu. Ainsi, **des personnes en situation d'échec ou de difficultés, peuvent retrouver une certaine fierté, produire de la connaissance, grâce à des outils multimédias...**

M. Briand relate une autre expérience, menée avec **un groupe d'enfants d'un collège en ZEP**. Ce groupe a visité un **blocus de la seconde guerre mondiale**, situé sous le collège. Les enfants ont ensuite raconté cette expérience via **Wikipédia ou Wikibrest** : une occasion pour eux de **produire de l'information, dans une encyclopédie sur le Web**. Il s'agit d'une expérience **chargée de symbolique**, participer à la création / rédaction d'une encyclopédie libre et gratuite telle que Wikipédia représente **une action constructive très positive pour ces jeunes**. Une sorte de « **renversement des rapports au savoir** ». Comme l'explique M. Briand, cela coïncide avec l'étape actuelle : « **on n'est plus sur l'accès à l'information, mais sur la production d'information**. Ce qui est très différent. Il ne s'agit pas de démocratiser l'accès à l'information, sa consultation, sa consommation ; mais plutôt de dire « **vous aussi vous pouvez produire de l'information** ». Ce qui est **une façon de redécouvrir le goût d'apprendre, le goût du savoir** ». Les relations professeurs / élèves évoluent également.

A titre d'exemple, M. Briand expose **le projet annuel des webtrotteurs des lycées**, avec 200 jeunes lycéens, de 3 lycées d'une cité de Brest (dont 2 lycées professionnels).

Dans le cadre de ce projet, les jeunes sont amenés à aller au festival du film court de Brest, assister à des entretiens scientifiques sur la mer et l'océan, etc. Ils **interviewent des professionnels** (des cinéastes, des scientifiques), **rédigent des articles et deviennent ainsi « producteurs d'information »**. Cette année par exemple, les responsables du projet vont leur proposer d'interviewer des savants, des spécialistes mondiaux des sciences de la mer, **puis d'écrire des articles dans Wikipédia** (« on trouvera toujours des mots clefs qui sont ceux des scientifiques et qui ne sont pas tout à fait complets... »).

Ainsi, **cette expérience a un double effet** : des jeunes de 17 / 18 ans écrivent sur une encyclopédie ; et amènent des scientifiques à découvrir l'outil (ceux qui ne connaissaient pas encore cette encyclopédie libre et gratuite auront peut-être envie d'y contribuer »).

Grâce à ces différents exemples, on comprend mieux les démarches entreprises sur Brest autour des TIC. **Les TIC peuvent constituer un moyen pour créer du lien entre les générations, pour créer du lien entre les personnes en formation et les personnes « formées »**.

M. Briand poursuit son intervention en présentant **le CD d'initiation aux logiciels libres**.

Il y a quelques mois, les responsables du projet ont considéré que **les outils de traitement de texte et de navigation du libre étaient suffisamment mûrs pour être mis à disposition des personnes, « en remplacement des outils propriétaires et forts chers d'une multinationale américaine très connue »** (*note Anis : Microsoft*). Le projet a été lancé au mois de novembre 2004. Quelques mois plus tard (en mars 2005), après 3 réunions, le CD était prêt ! Une association a fait l'interface, une autre association a fait l'installateur, le groupe de travail a discuté collectivement des logiciels qui seraient ou pas sur le CD. Le petit CD tiré à 3 000 exemplaires pour les besoins de Brest a ensuite été repris par la région Auvergne et par différentes universités. **En mars 2006, le CD était paru à 130 000 exemplaires**. Au mois de **juin 2006**, la ville de Brest a prévu de sortir **une version 2** - dont le **premier tirage se fera à 70 000 exemplaires**. Celui-ci sera **distribué à tous les étudiants des quatre universités de Bretagne** (seule l'université de Nantes ne participe pas à ce projet pour l'instant). La démarche a une envergure importante : **ce CD sera distribué à chaque nouvel étudiant - il devient donc majoritaire pour une région au niveau de l'enseignement**. M. Briand espère que prochainement, la Région Nord-Pas de Calais le distribuera massivement...

Il convient de rappeler l'importance de la démarche : **l'entreprise Microsoft est majoritairement composée de responsables marketing et de juristes**. Ceux-ci sont **plus nombreux que les ingénieurs**. Ainsi, lorsque l'on achète un logiciel propriétaire, on ne finance pas de production... Au contraire, lorsque l'on utilise un logiciel libre, on peut réinvestir cet argent dans des sociétés locales, accompagner des acteurs de proximité (associations, sociétés de services, etc). Et donc **créer de l'emploi localement**.

Prochainement, la ville de Brest va se lancer dans **un nouveau projet intitulé « Wikibrest »** (qui fera l'objet d'une présentation plus complète lors de l'atelier Wikis de l'après-midi).

M. Briand explicite que **le wiki est un outil simple qui permet d'écrire sur internet, sans rien connaître du html et des langages**. Ainsi, **de nombreux acteurs se sont appropriés cet outil qui fonctionne bien**.

Cet outil fait écho aux évolutions marquantes de ces quatre dernières années, notamment **les systèmes dynamiques (comme Spip par exemple, utilisé dans le cadre des ROUMICS, à Brest, etc)**.

A titre d'exemple, M. Briand montre au public **le site @-brest.net : 2 000 visites par jour, 20 articles publiés en moyenne par semaine, et les personnes du service publient des articles au fur et à mesure (par exemple, les compte-rendus de réunions sont mis en ligne sur le site au fur et à mesure - ces missions sont indiquées dans les fiches de poste)**. **Les compte-rendus des conseils de quartiers** sont également en ligne. Les animateurs des conseils de quartiers ont pour mission de mettre ces documents en ligne, et **les habitants ont été formés pour écrire en ligne**.

M. Briand souligne malgré tout que **le système fonctionne à Brest dans trois services un peu coopératifs, mais qu'il ne fonctionne pas dans les autres services à Brest, ni dans d'autres villes de France**. Il y a **très peu de villes en France** qui proposent des sites internet sur lesquels les gens peuvent écrire en direct. Il semble y avoir une **« peur » très subjective encore des élus d'ouvrir un site dans lequel les gens puissent écrire**. Mais comme le précise l'intervenant, **« il n'y a pas de raison d'avoir peur... Nous avons publié 3 000 articles sur le site @-brest.net, plusieurs milliers sur le site www.participation-brest.net, et seulement 2 ou 3 articles ont été refusés en 2/3 ans. La proportion est infime »**.

Pour le moment, M. Briand a quelque peu renoncé à travailler sur ce thème, car il existe encore **de nombreuses réticences de la part des élus à ouvrir des sites de publication et à donner la parole aux habitants...** Cette démarche est pourtant essentielle. Par exemple, dans la ville de Brest, **dès qu'une action est subventionnée par la collectivité, elle est publiée**. La règle est établie ainsi. Quand une structure dépose **une demande de subvention** auprès de la ville, celle-ci **demande d'abord à ce que les actions précédentes soient rendues publiques sur le(s) site(s) de publication** (avez-vous rendu compte de vos actions? avez-vous expliqué vos réalisations? la manière dont vous avez procédé? etc). **L'objectif est de rendre visible chaque action**, pour que ces éléments puissent resservir à d'autres structures, à l'échelle des autres quartiers, ou du territoire national. **Il convient de donner à voir ce que chaque structure fait, chaque action a de la valeur, et doit être écrite** (« par exemple si des personnes souhaitent mettre en place des jardins populaires ou des jardins de quartiers sur la Région Nord-Pas de Calais, je peux leur dire aller voir sur le site www.participation-brest.net ce que font des acteurs similaires sur la ville de Brest - et inversement »).

Le projet intitulé « Wikibrest » suit la même logique : créer une encyclopédie, où chacun peut écrire, proposer ses articles. En fonction de la nature de l'information, l'article peut être publié sur Wikipédia ou sur Wikibrest. Le site a été ouvert au mois de mars 2006, il compte à l'heure actuelle environ 200 / 300 articles. **Des clubs wikibrest se constituent**, notamment autour des conseils de quartiers, des associations de mémoire, d'histoire locale. Le pari est le suivant : **que chaque habitant des 89 communes du Pays de Brest puisse écrire, proposer des wiki balades en ligne**, etc. La volonté des responsables du projet est de **donner la parole à chaque habitant du territoire (car tout le monde peut être producteur d'informations) et de créer ce patrimoine collectif sur Brest**.

Pour chaque projet collaboratif monté, un wiki est ouvert, avec un lien visible en bas de la page d'accueil du site @-brest.net - Exemples : le CD Bureau libre, un projet de coopération avec les collègues, la liste des sites francophones sous creative commons, la rencontre écrit public, le forum des usages coopératifs, la fête de l'internet, le projet internet de quartier, la médiathèque en ligne, etc. Lorsqu'un projet se monte, **l'outil wiki est utilisé au cours des réunions** (« en début de réunion, on ouvre le wiki, les gens voient où en est le projet, et au fur et à mesure des débats, la secrétaire écrit le projet - sans connaissances techniques particulières »). Ces techniques se propagent dans la ville.

Question de l'animateur : « Qui se charge de la modération ? »

M. Briand : Le site @-brest.net dénombre 150 / 200 rédacteurs inscrits, et environ 30 administrateurs. Potentiellement, 30 personnes peuvent donc assurer cette modération. En fait, le

premier qui prend connaissance d'un article le publie, car il n'y a pas de modération au sens « contrôle ». Un article pour 1 000 a dû être refusé... »

Question de l'animateur : « Trop d'informations tue l'information ? »

M. Briand : « **Absolument pas ! Ce discours est tenu par les gens qui ont accès à l'information, qui ont une dimension privilégiée par rapport à l'information** : un maire d'une ville peut dire cela car lorsqu'il écrit, il sait qu'il va être lu ; lorsqu'il souhaite passer à la télévision, il sait qu'il va passer à la télévision... Leurs audiences locales, régionales ou nationales sont fortes. **Mais avec des outils comme wiki ou spip, tous les rédacteurs ont la même position** (maires ou habitants). »

M. Briand aborde alors **la grande révolution des réseaux sociaux en cours**. La première étape de cette révolution fut celle **des outils collaboratifs** comme spip, les wikis, etc. **La nouvelle étape en cours est celle du « web 2.0 »** : de nombreux outils de relations de personnes à personnes, de réseaux sociaux, se développent (cf le thème du Forum des usages de Brest - juillet 2006, organisé par la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération)).

M. Briand souligne d'ailleurs **l'importance du travail en collaboration, avec des acteurs extérieurs**. Brest travaille notamment avec le laboratoire des usages Marsouins (*NB ANIS : Un laboratoire scientifique travaillant sur l'analyse des usages des technologies de l'information - www.marsouin.org*); et sur les notions d'observations participantes / les liaisons entre les chercheurs et les acteurs).

Question de l'animateur - adressée à M. Houdremont : « Comment la Maison de la Formation de Grigny perçoit le travail mené à Brest ? »

M. Houdremont : « Je l'ai précisé lors de mon intervention, les actions menées à Brest furent repérées très rapidement, comme **des expériences exemplaires, riches, dont nous nous sommes inspirés...** Et nous allons d'ailleurs participer au Forum des usages organisé prochainement. **Partager des expériences, être intégré dans une dynamique, dans un réseau, est particulièrement intéressant**. Nous sommes dans une phase où il y a tellement de projets TIC qui se développent, qu'il devient nécessaire de se regrouper, de se fédérer, d'échanger, de partager le savoir-faire (par exemple sur les projets de recueil de mémoire) ».

Réaction du public - M. Emmanuel Saunier - Réseau 2000 (Paris): « Je suis depuis très longtemps les actions menées à Brest, que je trouve fascinantes. Une question : Comment menez-vous l'évaluation (quantitative / qualitative) des dispositifs mis en place depuis longtemps (notamment les PAPI) ? - Et comment à terme peut-on évaluer toute l'interaction qui peut se créer entre le public et la collectivité, ou entre le public et les initiateurs des projets ? »

M. Briand : « C'est justement l'objectif du travail mené avec le laboratoire des usages Marsouins par exemple. Dans le cadre de l'appel à projets sur les usages, plusieurs évaluations ont également été menées : une sur l'écrit public, deux sur les PAPI, etc. **Ces évaluations ont un rôle essentiel et permettent d'adapter les projets, d'apprendre.**

Par exemple, dans le cadre des actions autour de l'écrit public, la ville de Brest a tenté de mettre en œuvre une « place publique locale » (avec www.place-publique.fr) mais cela n'a pas du tout fonctionné - « les gens n'ont pas trouvé l'intérêt d'avoir un lieu d'écriture global sur la ville ; ils préfèrent des lieux d'écritures précis et thématiques, autour des journaux de quartiers par exemple ».

En ce qui concerne les PAPI, les évaluations ont permis de comprendre que **la ville est désormais davantage axée sur une dimension d'accompagnement des acteurs sur le lien social**. Exemple : le projet « Internet de quartier » : un lieu d'accès public est placé au sein d'un immeuble HLM, sur une cité de 1500 habitants, et 13 projets émergent, issus du quartier, portés par les habitants. « On s'aperçoit que **l'outil internet est un excellent outil de médiation sociale, de reconquête de l'estime de soi, par des publics en difficultés.** »

M. Briand rebondit également sur les propos tenus par M. Houdremont, de la Maison de la Formation de Grigny : « **Dans les actions d'accès public ou d'accompagnement de projets, un aspect fondamental est l'attention aux personnes** ».

L'intervenant livre également une conclusion des travaux menés avec l'association Tela Botanica et Jean-Michel Cornu de la FING sur les réseaux de l'intelligence collective : « il faut apprendre à être fainéant - il ne faut pas faire à la place des gens - il faut leur donner la possibilité de faire ». Dans le cadre du projet encyclopédie Wikibrest, la ville n'intervient quasiment pas ; dans le cadre du projet Bureau libre, la ville joue seulement le rôle d'organisateur / d'accompagnateur.

« Il faut également apprendre à copier - à recopier » (M. Briand l'enseigne à ses élèves dans une école d'enseignement supérieur). Dans le cadre du **projet Bureau libre**, on a même distribué des **pochettes de CD vides, pour encourager les gens à le copier. Copier c'est bien !** Si les personnes qui ont réalisé un projet / une action / un outil sont d'accord pour le mettre en partage, la copie est un acte pertinent, **qui permet de gagner du temps, d'avancer mieux et plus vite.** »

Pour illustrer ses propos, M. Briand expose alors brièvement un **projet de réseau national sur les collectes de mémoires**, qui sera lancé lors du Forum des usages de Brest : « On s'aperçoit que partout, en France, en Belgique, au Québec, il y a plein d'initiatives autour de la mémoire et du multimédia. Dans un projet comme celui-ci, **la première étape est de créer une liste de diffusion, d'ouvrir un wiki, chacun va raconter ce qu'il fait et on va apprendre les uns des autres.** »

Dans ce type de démarche, un **point fondamental : les approches coopératives, c'est à dire faire attention aux personnes, accompagner les projets, donner la parole aux gens, et surtout réinventer en s'appropriant ce que font les autres, copier ce que font les autres**, autant de démarches que l'on apprend pas à l'école... Mais la coopération est essentielle ! Et le rôle de l' élu est de favoriser la coopération. »

Réaction du public - Mlle Sarah Bennaceur- Chargée de la démocratie participative et de la citoyenneté - Mairie de Roubaix : « Dès qu'une action est subventionnée par la ville, vous indiquez qu'elle est publiée sur le site internet - Cette démarche participe de la mutualisation des expériences et des initiatives menées, c'est très intéressant. Mais comment cela se passe-t-il ? Vous imposez aux acteurs de publier leurs initiatives, leurs bilans ? »

M. Briand : « Tout à fait. Généralement, dans de nombreuses villes de France, **lorsqu'une association sollicite une subvention** auprès d'une Mairie, elle doit au préalable fournir un dossier assez lourd, avec tout en ensemble de documents administratifs, etc. **A Brest, les associations ne doivent fournir qu'une simple page descriptive. Par contre, elles doivent ensuite prendre le temps de fournir des descriptifs de leurs actions, raconter leur projet, sa mise en œuvre, etc.** ».

Néanmoins, M. Briand tient à rappeler que cette démarche ne concerne que sa délégation (elle n'est pas appliquée dans les autres délégations...).

A titre d'exemple, l'intervenant raconte qu'un appel à projets a été lancé sur les lycées et collèges. M. Briand a cherché à convaincre les responsables d'appliquer cette méthode ; **mais par crainte de « copies d'idées », les provideurs ont refusé... « Dans l'Éducation Nationale et le Service public, si on dit ce qu'on fait et que les services d'à côté recopient, ce n'est pas bien...** Alors évidemment si on reste sur des logiques comme celles-ci, où ce qui m'appartient m'appartient et n'appartient pas aux autres, on avance pas... »

« Il convient de travailler sur les mentalités et les méthodes de travail, pour convaincre que chaque action relève du bien commun et qu'il est nécessaire d'élargir ce bien commun... »

Question de l'animateur : « Quelles sont justement les relations avec l'Éducation Nationale ? Comment se positionnent les différents projets d'Éducation Populaire, de coopération, de collaboration ? »

M. Briand : « L'Éducation Nationale nous laisse faire car les projets fonctionnent. **Le projet « Webtrotteurs des lycées » se déroule durant les heures de cours** par exemple. Mais il ne concerne que 15 professeurs sur 2 000 à Brest... Le réseau des écoles brestoises est hébergé par un hébergeur associatif local (Infini) - ce qui permet à toutes les écoles brestoises de se voir entre elles (en grande proximité) ».

Réaction du public - M. Frédéric Gautier - En charge de l'informatique dans une communauté de communes dans la Pévèle : « Nous avons distribué les Cdrom Bureau Libre et ça a très bien marché.

Je fais également partie de l'association CLX (le Club Linux NPDC). Ma question est la suivante : d'où viennent les animateurs de vos points cyber ? Est-ce que ce sont les structures qui apportent leurs animateurs ? Ou la ville qui met à disposition un certain nombre d'animateurs ? »

M. Briand : « Soyons clairs : **Brest n'est pas une ville riche. Créer l'équipe fut difficile** (au départ, il n'y avait personne dans le service, aujourd'hui nous sommes **7 personnes (un emploi créé par an - pas davantage)**). Des emplois ont été créés autour des médiathèques, des bibliothèques de quartiers pour l'accès public ; mais ailleurs **les TIC sont le plus souvent intégrés dans le travail ordinaire**. Par exemple, **dans un foyer de jeunes travailleurs, le multimédia peut être l'une des animations avec des personnes âgées. Dans une association d'insertion, le multimédia peut être un outil au service de l'insertion**. La richesse du système des PAPI se trouve ici : **les TIC sont intégrés dans les pratiques ordinaires des lieux de services publics existants**.

Au total, une quinzaine d'emplois a dû être créée (principalement dans les bibliothèques et dans quelques lieux associatifs) mais globalement, **sur les 77 PAPI, le multimédia est plutôt devenu une activité réalisée au sein des lieux de services publics ordinaires** ».

Question de l'animateur : « Pourriez-vous nous citer quelques exemples de réalisations concrètes, en lien avec les actions TIC menées à Brest (en terme de fréquentation d'une association, d'un site, d'un lieu, de passerelles créées, de collaboration, d'initiatives multipliées, etc) ?

M. Briand : « Aujourd'hui, il est intéressant de constater **le mélange des médias** : des journaux de quartiers par exemple commencent à faire des sites ou des « portails » de quartiers.

En outre, on remarque que **les TIC se diffusent de plus en plus dans la ville, pour des usages divers** (ex : l'outil multimédia est utilisé pour apprendre le permis de conduire à des personnes illettrées, ou pour mener des animations avec des personnes âgées, etc).

Un autre point essentiel à souligner : **chaque année, 7 ou 8 nouveaux PAPI naissent**.
« Et lorsqu'on lance **de nouveaux projets, comme Wikibrest ; ça fonctionne...** »

Un autre exemple : **une médiathèque en logiciels libres, à destination des webtrotteurs**, a été développée avec un financement du Conseil Régional - ainsi toutes les vidéos réalisées par les jeunes de quartiers ou de lycées vont être visibles sur un seul et même lieu. Et cette médiathèque étant en libre, si d'autres groupes de webtrotteurs ou autres sont intéressés, ils peuvent exploiter l'outil.

M. Briand cite une dernière action en phase de lancement : **le projet « sans fil citoyen »**. Ce projet consiste à **proposer aux gens d'ouvrir les mots de passe des réseaux sans fil** (« la plupart des réseaux wifi sont aujourd'hui protégés par des mots de passe - ce qui ne sert à rien - si une personne veut cracker le réseau, elle peut généralement le faire... »). **Le projet serait d'abord appliqué au réseau PAPI**.

Au Québec, un logiciel est utilisé, permettant d'identifier les personnes et leurs micro-ordinateurs et de les connecter au réseau. Ainsi, **121 points d'accès réseau sans fil existent dans la ville de Montréal**.

A Brest, M. Briand souhaiterait que **les 77 PAPI deviennent réseaux d'accès sans fil. Voire d'élargir la démarche aux écoles, collèges et lycées** (pour éviter de payer inutilement la bande passante aux opérateurs d'accès à l'Internet, notamment le soir, le WE ou pendant les vacances scolaires...).

M. Briand précise enfin que **si certaines personnes sont intéressées par le projet « sans fil citoyen », elles peuvent prendre contact avec lui : les acteurs cherchent à étendre un réseau national**.

Réaction du public - Mme Laurence Caron - Chargée de développement Cultures du Cœur 59 : « Je suis en contact notamment avec une collègue du département des Côtes d'Armor pour des projets de développement culturel en Colombie - Avez-vous sur Brest des outils ou actions TIC en lien avec la coopération internationale ? (ex : la mise en relation d'écoles de différents pays).

M. Briand : « Pour le moment nous n'avons pas fait grand chose... Mais nous allons peut-être prochainement initier des actions de ce type, notamment dans le cadre des « i-jumelages » portés par VECAM (www.vecam.org/i-j/). En juillet, une délégation de 6 ou 7 porteurs de projets latino-américains (de Colombie, du Brésil, du Costa-Rica) vient à Brest et on espère démarrer des collaborations ».

Nous vous invitons également à consulter les documents suivants :

- « *Expression citoyenne* » par Michel Briand (Ce texte est extrait du livre "Enjeux de mots : regards multiculturels sur les sociétés de l'information") : http://www.roumics.com/IMG/pdf/06_publie_expression_citoyenne-2.pdf
- « *Libre et coopération - accès public, écrit public et co-production de contenus accompagnés - Pour une politique publique, facteur de lien social et de créativité* » par Michel Briand (Proposition de communication pour le colloque : Conférence sur les Logiciels Libres et les Administrations Publiques des 23 et 24 mai) : http://www.roumics.com/IMG/pdf/Libre_et_cooperation_v1-2.pdf

**Intervention de M. Jean-Christophe Sarrot
- Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) -**

« Accroître les usages des TIC dans des parcours de formation et d'Education Populaire »

M. Sarrot est Chargé de mission Nouvelles Technologies à l'INJEP - Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, qui se trouve à Marly-le-Roi dans les Yvelines. Il s'agit d'un établissement public autonome, qui travaille dans la recherche, la formation, les publications sur les questions de vie associative, jeunesse et éducation populaire. L'INJEP a une position intéressante entre le champ institutionnel et le champ associatif.

Les deux missions de M. Sarrot sont de travailler sur la formation à distance ; et d'alimenter un site à destination des animateurs multimédia : www.generationcyb.net

M. Sarrot propose au public une intervention sur le thème « Accroître les usages des TIC dans des parcours de formation et d'Education Populaire », découpée en 4 temps :

- A) **Une présentation d'expériences et témoignages**, notamment suite à une journée organisée le 9 mars 2006 à l'INJEP sur le thème « En quoi les Nouvelles Technologies permettent-elles d'enrichir des pratiques d'Education Populaire ? ». Des acteurs de l'INJEP se sont en effet aperçu que dans un cadre de formation (secteur Education Populaire), les potentialités et perspectives des TIC sont sous-utilisées, et que les différents acteurs n'avaient pas vraiment de lieu pour se poser ces questions ;
- B) Dans un second temps, M. Sarrot reviendra sur **ce qui peut caractériser une formation à distance d'Education Populaire** (on emploie le vocable de « Formation à distance » (fad) par facilité, pour dire « usages des TIC en formation », car il ne s'agit pas de TIC utilisées uniquement à distance. Elles peuvent l'être aussi en présentiel) ;
- C) Puis M. Sarrot proposera **une réflexion intéressante, simple mais productive, sur trois niveaux de mutualisation** (partage et enrichissement de ressources) ;
- D) Et pour conclure, l'intervenant présentera **l'état des réflexions à l'INJEP** sur ces questions.

L'intervention de M. Sarrot tourne autour de **3 mots-clés : Culture, collectif et contrat**.

En effet, « accroître les usages des TIC dans des parcours de formation et d'Education Populaire, c'est faire évoluer ces 3 mots-clés :

- **Faire évoluer une culture des formateurs et des stagiaires** (enrichir des pédagogies, faire évoluer le rôle du formateur) ;
- **Faire évoluer un projet collectif** (car faire évoluer une culture ne peut se faire que si un collectif (l'organisme/ la structure de formation, ou la communauté, le réseau) y travaille);
- **Faire évoluer un contrat** (il ne s'agit pas d'avoir de bonnes idées et des volontés, il est important de fixer des cadres juridiques et financiers qui permettent d'aller plus loin et de pérenniser les actions)(cadres juridiques et financiers de la création de contenus, contrat avec le stagiaire).

A) Quelques exemples d'expériences et d'usages technologiques dans des parcours de formation :

- Un premier exemple est cité : **un site de ressources collaboratif que les CEMEA Pays de Loire ont mis en place pour les stagiaires** (<http://cemeanantes.free.fr/eva>) (NB : une intervention des CEMEA est planifiée lors de la ROUMICS, en début d'après-midi). Ils ont également le projet de créer **un CD-rom avec des contenus et des logiciels libres pour cesser de distribuer du papier dans les formations**.
- M. Sarrot poursuit par un autre exemple : **une préparation 98% en ligne à l'écrit d'un concours « Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse » (CEPJ)** (Crepes* de Corse et de Montpellier, Injep). Cette préparation s'ouvre avec **2 jours de présentiel**, avec 20 stagiaires, suivi de **3 mois de parcours à distance**. Avec un rendez-vous hebdomadaire en ligne, un programme hebdomadaire fixé et proposé au stagiaire, des productions collectives de documents. **Le taux de réussite** la première année fut de 5%, la deuxième année de 10%. Ce qui signifie qu'au fur et à mesure que **la pédagogie s'affine, les résultats peuvent suivre...**
- Un autre exemple : **la même préparation au concours 100% en ligne** (sans présentiel) - mais avec entrées et sorties permanentes de stagiaires, sur 3 mois. **Taux de réussite: 10%** (DDJS* d'Indre et Loire, DDJS du Vaucluse, Creps de Montpellier, Injep).
- Un autre exemple : **une plateforme pour compléter le présentiel dans des formations longues** (Crepes d'Ile-de-France, Creps d'Aquitaine). L'intervenant cite l'exemple de la formation « **Animation d'un réseau internet favorisant la participation des jeunes** » : le parcours de formation alterne session en présentiel et période à distance **avec productions collectives de documents** sur le temps de formation, rendez-vous périodiques, etc.
- Un autre exemple qui sera présenté en seconde partie de matinée : **une plateforme pour permettre à chacun de progresser à son rythme** en bénéficiant d'un tutoriat en présentiel ou à distance (ex TIC en FOAD et ateliers pédagogiques personnalisés).
- Dernier exemple : **des bases de ressources de formation non tutorées**, c'est à dire en **accès libre et gratuit**, sans pouvoir interroger des formateurs. L'association **AEDEV** propose ce type de procédés, dans leurs missions de développement Nord/Sud (www.aedev.org/campus).

Ce qui ressort de témoignages de stagiaires :

- Tout d'abord, **l'usage de Nouvelles Technologies** dans ces programmes de formations permet **un travail plus en longueur**.
- La fad permet **d'obtenir à tout moment des réponses aux questions** (qui ne viennent pas forcément des formateurs mais également des co-stagiaires).

- Les stagiaires apprécient la **dimension collective** donnée à la formation à travers ces **outils TIC** (« La plateforme est un **outil convivial et efficace** pour y échanger des informations, comme pour **se soutenir le moral** dans des moments difficiles - notamment lors de préparation de concours ») .
- Ils apprécient également de pouvoir avancer dans la formation **avec un rythme propre à chacun**.

Ce qui ressort de témoignages de tuteurs (sous la thématique « Culture - enrichir les pédagogies ») :

- **L'appréhension technique part très vite**, « à partir du moment où l'on décide de plonger » .
- Il est **plus difficile qu'en présentiel de placer le stagiaire au centre du processus d'apprentissage**. D'où l'importance de repenser la pédagogie à distance, et pas seulement de transférer ce que l'on fait en salle.
- Un autre point : il faut **préparer l'appropriation de l'outil en présentiel** pour qu'il soit utilisé à distance. « Si la plateforme Internet n'est pas utilisée pendant les temps de formation en **présentiel**, elle a peu de chance de servir quand les stagiaires se retrouvent à distance ».
- Il ressort également qu'une réelle **communauté d'entraide** peut se former à distance entre des stagiaires (si le travail des formateurs agit dans ce sens).
- **Les stagiaires peuvent devenir créateurs de contenus pédagogiques** (par exemple en enrichissant une foire aux questions, en partageant des liens vers des sites favoris, en déposant des infos dans un forum ou par mail, en avançant dans la création de leur propre projet, en proposant spontanément de nouveaux travaux, etc) .
- La fad présente un intérêt en matière **d'autonomie de l'apprenant** et de méthode de travail (ce qui correspond à des objectifs de parcours d'Education Populaire).
- Et enfin, la fad permet un suivi dans la formation et la **mise en cohérence d'une action de formation dans le temps**.

Ce qui ressort de témoignages de tuteurs (sous la thématique « Contrat ») :

- M.Sarrot précise que **les stagiaires mesurent mal l'investissement à fournir à distance** (« c'est systématique »). Il faut les sensibiliser, les préparer et leur proposer un contrat de formation.
- On peut par exemple convenir qu'il y aura des rendez-vous en ligne, qu'une attestation de « présence à distance » sera délivrée si le stagiaire se connecte à la plateforme pendant la journée et s'il envoie en fin de journée le travail qui a été demandé.
- Autre exemple de fonctionnement qui peut se formaliser : **l'abandon de la diffusion papier**. Certaines structures ont décidé d'abandonner les supports papier et de **les mettre en ligne systématiquement dans les 24 h qui suivent la formation**.

Il est également intéressant de se pencher sur les témoignages de tuteurs réticents (« qui représentent quand même la plus grande part des tuteurs - des personnes qui vont à reculons dans l'usage des technologies dans leurs programmes ») :

- Certains estiment que, par analogie avec le livre, **chaque consultation de leurs documents devrait générer un paiement**.
- Ils souhaitent que le commanditaire **considère et rémunère le temps passé à la conception de supports en ligne et à la relation à distance avec les stagiaires**.
- Des témoignages expriment **une crainte de piratage des contenus, de perte du contact à distance avec le stagiaire ou le groupe, de peur de la technique et de voir passer la maîtrise du dispositif aux mains des informaticiens, une peur de l'accompagnement individualisé, chronophage**.
- Des témoignages disent : « Je ne peux pas faire à distance ce que je fais en salle ». Or **il ne s'agit pas de remplacer, mais plutôt de compléter et d'enrichir le présentiel**.

B) M. Sarrot propose ensuite de détailler le second point : « Que signifie un usage de nouvelles technologies d'Education Populaire ou une formation à distance d'Education Populaire ? »

Nous pouvons relever divers traits communs entre ces expériences :

- Ces fad sont à distinguer en général d'un « e-learning » basé sur des outils sophistiqués, de la synchronicité, de la visioconférence, du suivi personnalisé, etc.
- Ces expériences utilisent au contraire des outils libres ou peu coûteux, intuitifs et interopérables, pour que l'accès aux contenus soit lié à une technologie que l'on maîtrise (Spip, Dokeos, Ganesha, DotNetNuke, Moodle...).
- Ces formations à distance ont le souci d'une ouverture à tout public (pas de coût prohibitif, pas de mot de passe, pas de frein technologique), plus ou moins effective selon les cas.
- Une formatrice d'un établissement public va plus loin dans la logique en disant « La mise en ligne de contenus pédagogiques accessibles gratuitement en ligne est dans notre mission de service public. Si nous ne le faisons pas, qui le fera ? ».
- Plusieurs expériences utilisent une licence Creative Commons pour protéger ces contenus en accès libre (nb : ce qui permet de protéger des contenus d'un usage commercial contre le gré des auteurs).
- Mais le trait commun principal de ces expériences c'est qu'elles peuvent favoriser des pédagogies actives, ressort de l'éducation populaire, basées sur les notions suivantes : « apprendre en faisant », « valorisation de la personne et des savoirs issus de son expérience », « être auteur de sa connaissance », « connaissance partagée », « autonomie », « approche constructiviste » (apprendre à construire un savoir à partir de ressources que l'on apprend à gérer) plutôt qu'« instructiviste » (l'apprenant doit écouter le formateur), « communauté apprenante ».

C) M. Sarrot s'attarde alors sur 3 niveaux de mutualisation, approche intéressante, simple, qui permet à chacun de se situer par rapport à ses usages des TIC dans des cadres de formation, et de voir le parcours qu'il reste à faire...

Le Niveau 1 correspond à la mise à disposition et la diffusion de documents numérisés pour un groupe fermé ou en accès libre.

Le but est d'éviter les photocopies ; et de faciliter l'accès aux ressources (l'Injep avait notamment été confronté à ce point : leur centre de documentation produisait de nombreux documents intéressants mais la diffusion était limitée à cause du coût du papier...).

Ces documents peuvent être proposés par les formateurs ou les stagiaires.

On passe ensuite au Niveau 2 de mutualisation, qui correspond à la production collective de ressources avec commentaires possibles de l'ensemble du groupe en formation.

Produire des contenus de formation coûte très cher - or dans ce cas précis, le coût de production est nul. Les documents sont produits par un ou des stagiaire(s), et enrichis par d'autres. Des témoignages cités plus haut montrent que c'est possible, à condition de faire évoluer des pédagogies (une pédagogie spécifique doit être trouvée, visant la production de contenus par le groupe de stagiaires).

On peut ensuite aller plus loin, avec le Niveau 3, qui correspond à la mutualisation et la capitalisation de ressources avec d'autres groupes.

La production collective de contenus est l'œuvre de stagiaires du groupe en formation mais aussi d'autres groupes, ailleurs géographiquement ou dans le temps.

Exemple : il est demandé aux stagiaires de construire une grille d'observation. Un groupe a cherché et trouvé les grilles produites par les groupes de la session précédente et à partir de ces travaux a construit une grille bien meilleure que les autres groupes qui sont repartis de zéro. Cela renvoie à l'idée qu'il est nécessaire de faire évoluer en permanence les ressources car les métiers, les formations, et donc les contenus de formations sont en perpétuelle mutation.

D) M. Sarrot termine alors son intervention en présentant les axes de réflexions et d'actions pour l'INJEP, en repartant des 3 mots-clés initiaux : Culture, Collectif, Contrat.

Culture :

- Par différents moyens, l'INJEP incite les formateurs dont ce n'est pas la culture à **introduire davantage de travail collaboratif et de production collective dans leurs formations**. « Il s'agit de mettre en œuvre les 3 niveaux de mutualisation précédents, en introduisant davantage de **travail collaboratif et de production collective** dans nos formations ».
- Et de former les **tuteurs** à être aussi **animateurs/modérateurs** de travaux collaboratifs, collectifs (et de ne pas se « limiter » au rôle de formateurs).

Collectif :

L'INJEP **travaille en réseau** (« car les formateurs avec lesquels on se retrouve sur la même longueur d'onde ne sont pas forcément des gens de l'INJEP en premier lieu... »). D'après M. Sarrot, **cette évolution des cultures ne peut se faire que de façon collective**. L'INJEP souhaite donc participer à un **réseau** de tuteurs/institutions pour viser : le partage d'informations, de réflexions et de ressources, le montage de formations en commun, de journées de réflexion... Et aller à la rencontre de **structures d'éducation populaire** qui réfléchissent aux usages des TIC et des logiciels libres dans leurs formations.

M. Sarrot lance alors un appel au public présent - les structures qui souhaitent rencontrer l'INJEP sont les bienvenues.

Contrat :

A terme, il est souhaité que l'institution se positionne clairement sur :

- Le **financement de la création de contenus**,
- La **licence de diffusion de ces contenus**,
- **Et leur propriété**. Il est souhaité que l'Injep soit ou devienne propriétaire de ces contenus. En sachant que **3 types de contenus peuvent être distingués : des documents « amortis »** (a priori faciles à mettre en accès libre), **des productions collectives de stagiaires** (a priori relativement faciles à mettre en accès libre), et **des contenus à venir conçus par des formateurs pour lesquels ils doivent être rémunérés** (« à ce niveau, davantage de questions se posent : jusqu'à présent, les formateurs n'étaient pas considérés comme auteurs de contenus... »).

Pour aller plus loin, nous vous invitons à consulter ces liens :

- www.injep.fr/article.php3?id_article=1486
- http://grit-transversales.org/dossier_article.php3?id_article=91
- www.algora.org
- www.tic-et-foad.org
- www.aedev.org
- <http://epnbn.ctn.asso.fr>
- www.egeneration.org
- www.creps-montpellier.org
- www.creps-corse.jeunesse-sports.fr
- www.creps-aquitaine.fr
- www.creps-ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr
- <http://portal.dokeos.com/tic-en-foad>

Question de l'animateur : « *Pourriez-vous nous donner quelques chiffres : nombre de formations, nombre de formateurs, nombre de stagiaires, etc ?* »

M. Sarrot : « L'INJEP a mis en ligne sa plateforme de formation à distance il y a 1 an et demi, on dénombre **une quinzaine de formations, qui ont concerné 2 000 stagiaires**. La répartition est inégale entre les contenus en accès libre qui concernent 1 500 personnes, et les autres formations ».

Question de l'animateur : « Ces formations sont diplômantes ou non ? »

M. Sarrot : « **La plupart des formations sont « juste » qualifiantes**, mais il y a aussi **des préparations de concours**, des formations mises en œuvre par des CREPS (les Centres Régionaux d'Education Populaire et de Sport) qui sont les préparations aux diplômes traditionnels Jeunesse et Sport, etc. »

Question de l'animateur : « Quel est le taux de succès ? »

M. Sarrot : « A l'heure actuelle, comme je le disais tout à l'heure, **les taux de succès tournent autour de 10%, mais les dispositifs sont encore jeunes**. A titre comparatif, une préparation de concours uniquement en présentiel a été transposée à pratiquement 98% à distance : **nous avons eu le même taux de réussite...**»

Réaction du public - M. Bertrand Croizille - Chargé de mission TIC - Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent : « Comment faites-vous pour sensibiliser les formateurs qui n'ont pas envie d'y aller, de s'y mettre ? »

M. Sarrot : « A l'INJEP, nous avons beaucoup de difficultés, l'institution existe depuis 1945 et **bon nombre de formateurs sont attachés à leurs pratiques plus anciennes et traditionnelles**.

Je pense que **c'est l'imitation des bonnes pratiques qui peut inciter à évoluer, qui peut déclencher des choses...** Ces bonnes pratiques viennent souvent de l'extérieur. Nous essayons de mener un travail de formation, qui peut être formel ou non formel.

Par exemple, nous envisageons de mettre sur pieds pour nos formateurs **une formation au travail collaboratif, car lorsqu'on prononce ce mot là en milieu institutionnel, personne ne sait ce que cela veut dire**.

Dans le secteur de l'Education Populaire, on est souvent dans de la formation traditionnelle, descendante. On essaie d'avancer sur les différents champs en même temps : le travail collaboratif, les questions de rémunération / propriété / diffusion libre de contenus.

Nous nous sommes aperçus que la stratégie qui consistait à dire « tu animes une formation donc il faut au moins que ton groupe soit créé sur la plateforme et que tu mettes en ligne tes contenus », ça ne suffit pas, ça ne marche pas... Nous avons abandonné cette obligation là. **Pour le moment, nous travaillons davantage autour du volontariat ».**

Réaction du public - Mme Myriam Fatzaun - Directrice de SOFFT Informatique (un service d'orientation professionnelle et de formation pour femmes) : « En Belgique (Liège), nous sommes reconnus comme organisme d'éducation permanente. Quand vous parlez de stagiaires, de quels types de personnes s'agit-il ? Les actions menées par SOFFT sont à destination de femmes, de milieux populaires, qui ne disposent pas toujours de moyens pour avoir leur propre matériel informatique. Comment faites-vous ? S'agit-il du même type de public ? »

M. Sarrot : « C'est effectivement un problème. L'INJEP s'adresse à des personnes équipées en matériel informatique en général, à leur domicile ou à leur travail. Mais **être équipé ne veut pas forcément dire maîtriser l'usage, être autonome pour suivre une formation à distance, pouvoir faire face à la solitude devant son écran...** »

Réaction de M. Michel Briand - @Brest : « **Dans le domaine de la formation ouverte à distance, il faut que l'on avance. Mais le chemin est long...** C'est comme pour le logiciel libre, ça met du temps à mûrir... Les actions démarrent petit à petit (quelques rencontres se mettent en place par exemple). Jusqu'à présent, **peu d'outils adaptés étaient disponibles** (il faut des plateformes adaptées). **Il faut pouvoir accueillir les gens**. En Bretagne par exemple, le Conseil Régional avait mis en place un réseau qui n'a pas fonctionné. Mais je pense qu'à terme, cette situation va se débloquer.

Autre point important à souligner : le coût, généralement sous-estimé. Les gens pensent souvent qu'en faisant de la formation ouverte à distance, les coûts seront diminués. **Or, un cours en FOAD a le même coût qu'un cours en présentiel !** Suivre les gens individuellement avec des outils

représente un coût important (le temps humain d'accompagnement est très important). Alors, qui va payer ? **Trouver le financement pour financer le tutorat, le suivi individualisé des gens, n'est pas toujours évident.** Car les organismes de tutelle ont tendance à penser que c'est gratuit car en ligne. L'économie de ces systèmes est complexe à trouver.

M. Briand cite alors **une expérience intéressante intitulée « l'Ecole Ouverte Francophone »** : une formation a été mise en place autour du logiciel libre, avec **des contenus en Creative Commons.** Les 300 heures de formation peuvent être réutilisées par d'autres, ailleurs, pour d'autres formations.

Les idées de partage de contenus entre formateurs et enseignants sont encore neuves... **Les enseignants sont encore beaucoup dans l'artisanat, où « ce qui est à moi est à moi ».** D'après M. Briand, **le chemin est encore long vers le partage et la mutualisation de contenus...**

Pause

MATIN (de 11h30 à 12h30) Carrefour des projets

Animée par M. Luc Hossepied - Journaliste
Animation dessinée proposée par Serdu

Intervention de M. Philippe Béranger
- Association @promoTIC -

*« Présentation du campus numérique TIC en FOAD,
un dispositif de Formation Ouverte et A Distance pour l'initiation du grand public aux
TIC et l'insertion par l'informatique des demandeurs d'emploi »*

M. Béranger intervient dans le cadre de cette ROUMICS pour présenter le campus numérique TIC en FOAD, au titre de l'association @promoTIC.

L'association @promoTIC participe à **la diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) auprès du grand public.** Elle s'inscrit dans une démarche d'aide à **la réduction de la fracture numérique et des inégalités d'accès aux TIC** rencontrées par certains publics.

À cet effet, @promoTIC participe :

- A la promotion de dispositifs FOAD (Formation Ouverte et A Distance) pour l'initiation du grand public aux usages des TIC, dans les espaces publics numériques (EPN) et les missions locales ;
- A la définition des besoins émergents liés à l'évolution des TIC en matière de contenus pédagogiques pour l'initiation du grand public ;
- Au développement de l'échange des pratiques et du travail en réseau des animateurs et des responsables d'espaces publics numériques ;
- A la valorisation des connaissances de base acquises en matière de TIC à l'issue d'une initiation effectuée dans un espace public numérique ou à domicile.

M. Béranger propose au public une intervention découpée en 2 temps :

- 1) La philosophie, les contenus proposés et le fonctionnement du campus « TIC en FOAD »
- 2) Puis trois retours d'expériences sur les ateliers FOAD développés sur le campus.

1) La philosophie, les contenus proposés et le fonctionnement du campus « TIC en FO@D »

Le campus « TIC en FO@D » se définit par plusieurs points :

- Porté par l'association @promoTIC
- Son objet : la diffusion des TIC auprès du grand public
- Une population cible : les « exclus » du numérique
- Une méthode d'apprentissage mixte adaptée à la cible
- Des contenus validés par des usagers et des espaces publics numériques.

Les contenus proposés sur le campus « TIC en FO@D » sont divers :

Des Ateliers d'initiation :

- Usages de base des TIC
- Principaux outils bureautique (Microsoft Office et OpenOffice.org)
- Image numérique
- Sécurité informatique

Des ateliers d'évaluation :

- Auto positionnement
- Evaluation de l'apprentissage
- PIM blanc (Passeport Internet et Multimédia)

M. Béranger montre alors au public une capture d'écran avec la liste des cours proposés (« initiation de base », « systèmes d'exploitation », « bureautique, initiation débutants », « bureautique perfectionnement », « collaboratif », etc).

En ce qui concerne le fonctionnement du campus, il est caractérisé par plusieurs points :

- Un hébergement sur la plateforme Open Source Dokeos qui permet le suivi individuel de l'apprentissage des usagers, l'établissement de statistiques de fréquentation des cours, l'encadrement des plages d'accès aux cours, la gestion des identifiants et des mots de passe.
- Un accompagnement de l'apprentissage en présentiel par l'animateur de l'EPN ou de la mission locale.
- Des contenus pédagogiques accessibles moyennant l'acquisition d'une licence.

M. Béranger présente ensuite les intérêts d'une initiation aux TIC sur le campus, et plus généralement d'une formation à distance (qui rejoignent les remarques précédemment faites par M. Sarrot) :

- L'individualisation du rythme d'apprentissage.
- La possibilité de revoir les séances à partir de son domicile ou de n'importe quel point d'accès à internet. L'intervenant cite une expérience menée en octobre 2005 d'une trentaine de débutants (« qui n'avaient jamais touché une souris »), qui au bout de quelques mois, après s'être équipés, se connectent pour revoir leurs séances le WE. Ce qui permet d'aboutir à une certaine autonomie.
- Un parcours conçu spécialement pour les grands débutants.
- Un accompagnement en présentiel par un animateur.

Ce type de dispositif offre ainsi un **apprentissage autonome et sécurisant, adapté à des publics souvent réticents aux TIC.**

2) Trois retours d'expériences sur les ateliers FOAD développés sur le campus

- ***L'initiation du grand public aux TIC dans un EPN***

Au total, le dispositif a été testé par une douzaine d'EPN, uniquement par les animateurs (pour éviter que l'action ne soit trop chronophage pour les structures concernées).

Par contre, il a été testé auprès du grand public (des usagers) dans l'EPN du Club Chevy 2 à Gif sur Yvette (91). L'action a concerné une trentaine d'usagers (grands) débutants et dix usagers bureautiques (maîtrise de base). Cette phase de test a démarré en septembre 2005 et s'est achevée fin mars 2006.

M. Béranger délivre les principaux résultats de cette période test :

- La découverte des TIC par les TIC n'a pas été un handicap, même pour les grands débutants. Ils se sont appropriés cette pédagogie assez facilement.
- Les usagers ont apprécié de pouvoir avancer à leur rythme, par rapport à des cours purement présentiels. Et de revenir éventuellement sur les séances mal assimilées la première fois.
- La méthode mixte a donné de très bons résultats.
- Enfin, un dernier point important : **le caractère « social » de l'initiation dans un EPN est conservé.** « Ce caractère « social » est souvent rencontré dans les EPN, et il ne faut pas croire que la FAOD sclérose les apprenants dans leurs parcours. Au contraire on se rend compte qu'au bout d'un certain temps, les gens s'entraident comme en présentiel.

M. Béranger détaille le parcours d'initiation aux usages de base pour les grands débutants. Il s'agit d'un parcours d'une douzaine d'heures, articulé sur 5 grands modules. La première étape consiste à démystifier le matériel informatique, ensuite il s'agit d'initier aux usages de bases d'un système d'exploitation, pour ensuite aborder la navigation sur internet, la recherche d'informations sur internet, et la « Netiquette ». Ensuite, est proposée une petite initiation aux usages de base du traitement de texte, pour au final être capable d'étudier la messagerie électronique.

- ***La préparation au PCIE (Passeport de Compétences Informatiques Européennes) dans le cadre de chantiers d'insertion par l'informatique***

Il s'agit essentiellement d'ateliers bureautiques préparant au Passeport de Compétences Informatiques Européen (PCIE). Les bénéficiaires sont des demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion. Ces chantiers d'insertion (notamment menés avec Réseau 2000) vont tester ces ressources pédagogiques bureautiques de manière à préparer les bénéficiaires au PCIE. L'étude, menée entre le 1^{er} mai 2006 et le 30 avril 2007, est soutenue par le Fonds social européen.

- ***La participation à la campagne nationale sur la sécurité informatique***

@promoTIC est partenaire de la campagne nationale sur la sécurité informatique organisée par la Délégation aux Usages de l'Internet (« On se mobilise pour l'Internet + Sûr »), du 6 au 13 juin 2006. A cette occasion, l'association propose à tous les EPN et missions locales (qui mènent des actions de sensibilisation en faveur des usagers) des ateliers gratuits d'initiation à la sécurité informatique, grâce à un parcours d'initiation d'environ 2 heures, présenté de manière ludique (cf le diaporama).

En conclusion, M. Béranger précise qu'après une période de tests et de validation, le campus entre en phase de production et de diffusion de contenus. Il est prêt à héberger environ 4000 usagers en simultané.

Pour accéder à l'espace démo (et découvrir les différents types de cours) : www.tic-en-foad.com
Identifiants et mots de passe : demo1 à demo9

Réaction de M. Briand : « Quel choix de licence avez-vous associé aux contenus ? »

M. Béranger : « L'association est composée d'une équipe de 3 chefs de projets Formation Ouverte à Distance, **le parcours d'initiation a été produit avec des logiciels auteurs.** Le problème se situe donc aujourd'hui au niveau de la licence du point de vue économique... Car comme vous l'avez dit tout à l'heure, **la FOAD coûte très cher** : un parcours de 12 heures ou une évaluation a un coût d'environ 130 000 euros (même si **le parcours a été réalisé bénévolement par les 3 chefs de**

projets). Les contenus ne sont pas réutilisables par d'autres pour le moment - ils ne sont pas sous Creative Commons - les auteurs restent propriétaires de leurs contenus (mais le projet étant récent, quelques interrogations de ce type restent à lever...) »

Réaction du public : « Sur quels logiciels sont assurées les formations ? Des logiciels propriétaires ou open source ? »

M. Béranger : « Concernant les outils bureautiques, des parcours d'initiation ou de perfectionnement sont proposés aussi bien sur les différentes suites de Microsoft Office que sur la suite open office.org (version 2) ».

Intervention de M. Emmanuel Saunier - Association Réseau 2000 -

« Présentation du chantier école CEGEMAD visant l'insertion socioprofessionnelle d'un public jeune ayant « décroché » avec le système éducatif précocement et sans qualification »

Réseau 2000 est une association basée à Paris et qui existe depuis 2000.

M. Saunier, directeur de la structure, débute son intervention par cette citation : « **Si le monde était réduit à un village de 100 habitants, seule 1 personne aurait un ordinateur chez lui** ». Comme le précise l'intervenant, « ce n'est plus réellement le cas en France - quoi que... »

Depuis plusieurs années, Réseau 2000 se charge d'animer des EPN (Espaces Publics Numériques) : des lieux de diffusion et de sensibilisation autour des TIC. Des animateurs sont dédiés exclusivement à ces missions (d'où des niveaux de connaissances et de veille élevés).

Réseau 2000 anime ainsi 2 EPN à Paris : Quaiweb et L'Atelier des réseaux.
Et depuis 2006, l'association a mis en place un cyberbus (dispositif mobile).

Les actions de l'association (initiation, sensibilisation, formations et pratique TIC) concernent en moyenne 3 à 4 000 personnes par an.

Sans oublier les activités de centre de ressources :

- Diffusion de Fréquence Paris Plurielle sur Internet (stream)
- Hébergement de sites et mise à disposition de serveurs via le projet Servaux
- Promotion et diffusion de logiciels libres (vlc stream, Ooo, Firefox, Thunderbird)
- Conseils aux responsables associatifs.

L'association mène également des études de publics assez poussées.

Un constat : **la fracture numérique se résume de plus en plus à une fracture sociale** (ce qui coïncide avec la fermeture des bornes ANPE et l'augmentation de la fracture sociale). Depuis 2002, les publics de chômeurs / RMIstes sont en augmentation constante de 30 à 58 %.

« Dans les EPN on distingue de plus en plus de gens à la recherche d'emploi, au RMI, des gens présentant des difficultés importantes ». M. Saunier explique alors qu'après 20 ou 30 heures de formations TIC par semaine, les gens partaient, et qu'en interne l'équipe était déçue de ne pouvoir poursuivre l'accompagnement... **D'où leur volonté de s'orienter vers des activités dites « d'insertion ».**

Le terme et les dispositifs d'« insertion » sont plutôt à la mode. L'intervenant précise néanmoins ne pas trop apprécier ce mot... **« Le véritable enjeu de l'insertion est de le faire convenablement, je préfère parler de « e-inclusion », il s'agit vraiment de travailler avec des gens au quotidien et d'essayer de les aider dans leurs démarches... »**

En 2005, Réseau 2000 a mené un chantier d'insertion appelé « Touareg », avec 12 bénéficiaires, un public « jeune » et « Rmiste » (70 % de sorties positives - Durée 7 mois).

NB : M. Saunier devait présenter ce chantier lors de la ROUMICS du 16 juin 2005 (« Les TIC et l'accompagnement socioprofessionnel, l'emploi, la formation ») mais un accident de moto survenu le matin même l'en avait empêché...

Le concept développé par l'association est de travailler sur l'écrit et sur la bureautique - donc sur des savoirs, savoir-faire, et compétences professionnelles contemporaines, pour essayer d'apporter une « employabilité » au public concerné (dans le but de permettre aux gens de retrouver un emploi plus facilement). Comme le précise M. Saunier, « dans la société actuelle dite d'information, il est clair que de ne pas maîtriser la bureautique, internet, et avoir un écrit juste passable, compliquent la recherche d'emploi... »

Le produit /concept développé est donc de « faire faire » un site internet par les gens, en ne ciblant pas le volet technique, mais plutôt en privilégiant le volet « écrit » et le volet « appropriation des nouvelles technologies ».

En 2006, quatre chantiers insertion développés et un chantier école :

- Touareg 2 : Ecrit Bureautique Internet
- Plie@net : Ecrit Bureautique Internet
- Diniae : Assistance Informatique à Domicile (veille technologique)
- Cegemad : Réalisation du site de la maison de la justice et du droit de Gennevilliers.

L'intervenant s'attarde alors sur la présentation de ce Chantier école Cegemad :

Le projet a été mené avec des jeunes de la ville de Gennevilliers, dans un quartier très sensible, sur un thème encore plus sensible : la maison de la justice et du droit. L'action a commencé 15 jours après les émeutes de fin 2005... « Le projet fut très enrichissant mais tendu en ce qui concerne la médiation envers la justice, le volet non répressif et l'accès aux droits ».

La ville a commandé la réalisation du site de la ville (après un lourd travail de montage de partenariat avec l'Etat et le Ministère de la Justice).

Deux buts étaient recherchés :

- Apporter des compétences professionnelles contemporaines
- Et créer une médiation sur l'accès aux droits (la spécificité du projet).

Le contexte est particulier : la maison de la justice et du droit (structure déconcentrée) se trouve en plein milieu de la citée la plus sensible de Gennevilliers. Une greffière s'y trouve, seule, et assure une permanence, notamment pour les jeunes. Elle assure aussi bien des missions d'assistance sociale, que de médiation sociale, que d'accès aux droits, etc. De temps à autre, des activités s'organisent dans ce lieu (la SNCF ou la RATP viennent informer les jeunes (fraudeurs) ; la protection de la jeunesse, ...)

Le travail sur le contenu du site, mené avec les jeunes, fut donc particulièrement intéressant. Il s'agissait de montrer aux jeunes que la Justice ne se limitait pas à l'aspect répression / police. Il s'agissait de découvrir d'autres aspects de la Justice, tels que la protection des mineurs, la prévention, trouver un avocat, etc.

Le dispositif était un « chantier-école », dont voici le fonctionnement : il s'agit d'une commande près d'un tiers (ici la Mairie de Gennevilliers), et dans le cahier des charges figure forcément une réalisation collective. Les jeunes devaient donc apprendre à travailler ensemble (pas forcément évident du fait de leurs provenances différentes).

Le financement pour ce projet provenait à 100% de la Région Ile-de-France. Mais dans le cadre d'autres chantiers-écoles, il est possible d'aller chercher des financements annexes (auprès du PLIE (Plan local d'insertion par l'économie), du FSE (fond social européen), de fondations, etc).

Il est intéressant de préciser que les jeunes étaient rémunérés au titre de bénéficiaires de la formation professionnelle. « Ils percevaient cette démarche comme un travail, une démarche

active, valorisante, pour lequel ils étaient rémunérés ». **La démarche se situait bien dans le cadre d'éducation populaire.**

Les jeunes furent orientés par les missions locales et les clubs de prévention.

« On parle beaucoup des réseaux techniques et technologiques, ils fonctionnent bien et sont pertinents. Pour autant, **il ne faut pas oublier les réseaux humains** : sur ce genre de projet, nous relierions des ordinateurs entre eux, mais nous relierions aussi des hommes entre eux ».

Sur ce type de projet, le réseau humain est lourd et chronophage, mais très important.

Importance des réseaux dans ce type de projet :

- Les prescripteurs (missions locales, etc)
- Les élus
- Les partenaires commanditaires
- Inscription des jeunes dans un parcours
- Inscription de l'action sur un territoire.

La formation doit impérativement correspondre à des besoins et à des envies chez ces jeunes. Après la formation, il convient d'assurer un suivi, et de ne pas les laisser seuls...

Les partenaires du chantier-école Cegemad :

- La Ville de Gennevilliers : le Maire et l'adjoint au Maire de la Prévention sécurité
- La Mission Locale : directeur et conseillers
- Deux clubs de prévention : Encadrement et éducateurs spécialisés
- Le Tribunal de Grande Instance de Nanterre
- Le Procureur de la République
- Le Greffier de la Maison de la Justice et du Droit
- Les intervenants de la Maison de la Justice et du Droit
- Les acteurs de Réseau 2000

Ainsi, de nombreux acteurs à réunir en Comité de pilotage, à sensibiliser, et à réunir sur un projet.

M. Saunier détaille ensuite les objectifs de sortie du dispositif : emploi ou formation qualifiante : métiers de l'accueil, métiers de la PAO, métiers du secrétariat, métiers de la maintenance informatique.

En formation, les jeunes ont fait essentiellement de la bureautique ; de l'apprentissage de techniques flash, html ; un travail sur le comportemental (comment se présenter à un entretien, qu'est-ce qu'on est, qu'est-ce qu'on envoie comme message, comment être fier de soi, etc) ; et un travail sur l'écrit.

La formation de ces jeunes a été validée par le P.C.I.E - Passeport de Compétences Informatiques Européen. Il s'agit d'une validation des compétences. Le P.C.I.E certifie à l'employeur un bon niveau de pratique du Traitement de texte (Word ou OpenOffice) ; du Tableur ; des présentations (type powerpoint) ; et l'usage d'Internet et de la messagerie électronique. Plus d'informations : www.pcie.tm.fr

La pédagogie adoptée suit les pré-requis de l'Education Populaire :

- Pédagogie personnalisée suivant les acquis
- Basée sur la pratique
- Apprentissage des concepts et du vocabulaire
- Tests PCIE utilisés comme outils pédagogiques.

M. Saunier montre alors le site réalisé au public présent (NB Anis : il sera en ligne dans plusieurs mois, dès validation officielle des partenaires). Les jeunes ont réalisé l'intégralité du site (contenu et technique). Le site contient du flash, le site est réalisé sur du html de base (pas trop complexe - pour que les jeunes puissent programmer eux-mêmes).

En terme de contenus, les jeunes ont notamment rédigé les parties qui expliquent en quoi consiste une Maison de la Justice et du Droit, et une Foire aux questions (ils répondent eux-mêmes, sur des questions que l'on peut se poser au quotidien). Exemple : « Je suis mineur, est-ce qu'un avocat peut répondre à mes questions ? » - Exemple : « J'ai 13 ans, au collège, mes camarades m'agressent pour que je fasse leurs devoirs, comment réagir ? »

Les jeunes ont travaillé sur ces questions pour essayer de trouver les réponses dans le système de la Maison de la Justice et du Droit.

Par la réalisation de ce site, la médiation s'est réalisée sur cet équipement.

Question de l'animateur : « Aujourd'hui, où en sont les jeunes qui ont participé au projet ? Comment ont-ils poursuivi l'envie de travailler sur l'informatique ? »

M. Saunier : « Le chantier-école s'est achevé en mai 2006 (récent). Une « médiatisation » importante a été réalisée sur le terrain. La Mairie est très fière du travail accompli. Mais ce n'est pas tout... Maintenant il convient qu'elle aille plus loin, qu'elle travaille sur des parcours adaptés en formation, qu'elle les aide à trouver un emploi. **Le projet est utilisé comme levier.**

Sur les 12 jeunes, il y a eu 2 abandons - **Sur les 10 jeunes qui ont terminé la formation, la moitié va retourner à l'école en septembre.** Ce qui est plutôt positif... »

Question de M. Briand - @Brest : « Tout à l'heure vous parliez de l'importance des réseaux de personnes. Je sais que le Centre social de Belleville travaille sur les outils de mises en réseaux et du web 2.0, est-ce que vous avez regardé un peu l'appropriation de ces outils là ? »

M. Saunier : « Oui, ça fait longtemps que nous travaillons autour de ces outils - avant même le Centre social de Belleville - **Mais je n'ai pas encore trouvé la solution pour faire adhérer de façon pérenne et sans renfort de la puissance publique des citoyens à des outils de publication...** Pour moi Spip reste un outil trop compliqué, les wikis restent pour moi trop complexes.

Je trouve que trop souvent l'outil technologique est privilégié. Or ça ne marche pas spontanément. Il y a une vraie ingénierie sociale à mettre en œuvre pour utiliser une ingénierie technique. On est dans un système qui marche un peu à l'envers : quand Spip est arrivé il y a 6 ans, tout le monde était très enthousiaste, on espérait un grand développement de la communication (comme pour le wifi), de nouveaux usages, etc. Or d'après moi, pour le moment, **ce bouleversement n'a pas (encore) eu lieu... Ce n'est pas la technique qui amène l'usage...** Ce champ d'investigation est très intéressant, mais pour l'instant il ne fonctionne pas comme je le souhaiterais... »

Réaction du public - Mme Myriam Fatzaun - Directrice de SOFFT Informatique (un service d'orientation professionnelle et de formation pour femmes) : « En Belgique, nous avons des subsides pour encourager les femmes à se diriger vers les métiers techniques de l'informatique. Notre offre de formation est essentiellement dirigée vers les femmes. Dans vos projets, comment cela se passe-t-il ? Ce critère est-il pris en compte ? Y a-t-il des groupes mixtes ? »

M. Béranger : « Dans notre Espace Public Numérique, **les usagers sont majoritairement des femmes. Les seniors sont nombreux également** - dans ce groupe la répartition est plus égale ».

M. Saunier : « **Nous essayons de travailler sur la parité - mais on y arrive une fois sur deux.** Sur le projet Cegemad, il y avait 2 filles dans le groupe de 12, elles sont allées jusqu'au bout.

Mais cette problématique est complexe : quand on travaille avec des publics en difficultés, les femmes sont beaucoup plus fragiles et sensibles que les garçons, ce qui veut dire qu'en terme de formations, elles ont des difficultés. Par exemple, dans le cadre du projet Cegemad, il y avait une jeune femme de 17 ans - jeune maman - et elle avait des difficultés à s'organiser pour suivre la formation. Encore une fois, **pour monter ce type de projets, il est essentiel de s'appuyer sur un réseau de partenariat important, pour trouver des aides, des renforts** (des gardes pour les enfants, des assistantes sociales, des foyers d'hébergement, etc). Nous travaillons sur la parité dans la mesure du possible, en fonction du contexte et de nos partenaires. »

Réaction du public - M. Joseph Losfeld - Conseiller scientifique au C2RP : « L'activité de formation professionnelle en insertion est importante ou marginale pour Réseau 2000 ? Il s'agit d'une activité à la marge de vos activités, ou est-ce que cela devient votre activité principale ? »

M. Saunier : « C'était à la marge et cela devient l'activité principale »

M. Joseph Losfeld - Conseiller scientifique au C2RP : « Et bien vous m'intéressez ! Je suis un universitaire, à la retraite, qui après avoir beaucoup travaillé en formation continue dans les

années 80 (notamment avec le CUEP, sur le nanoréseau, « l'informatique pour tous » (Fabius, 1984), les logiciels de lutte contre l'illettrisme, etc), se consacre depuis 1 an à la réflexion sur la promotion de l'innovation - pour l'Etat et la Région - en formation continue. Dans 10 jours, nous avons justement une journée de réflexion sur un produit régional, le Timp@ss (initiation à l'informatique grand public - 15 000 passeports Timp@ss réalisés en 2 ans - pour des publics qui vont de l'insertion aux seniors - des hommes et des femmes). Dans ce cadre, nous recherchons des expériences menées à l'extérieur (sur la formation ouverte et à distance, les TIC comme outils de réinsertion, ...) »

**Intervention de M. Julien Coclet
- Association UrbanProd -**

« Les Webtrotteurs des Quartiers, un exemple concret d'utilisation des TIC pour éduquer aux média des publics en difficulté »

Le principe du projet « webtrotteurs des quartiers » est le suivant : **il s'agit de délivrer à des jeunes en difficultés (de 15 à 25 ans) les savoirs de bases en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), pour leur faire réaliser des reportages, diffusés ensuite sur une plateforme web : <http://www.webtrotteurs-quartiers.org>**

Le projet fonctionne grâce à un réseau (chaque équipe « webtrotteurs » est en réseau avec les autres au travers de la plateforme web).

M. Coclet présente tout d'abord un bref historique du projet : initié en 2000, il fut porté par l'association Inital jusqu'en 2004. L'association UrbanProd a ensuite pris le relais des activités et des objectifs de l'association Initial.

A l'origine, la formation aux TIC concernait directement le public « jeunes ». Puis le projet a évolué : l'association s'est mise à former des animateurs (de centres sociaux, d'associations), amenés ensuite à former eux-mêmes les jeunes (« ce qui permet de porter le projet de manière plus large »). Le contenu de la formation a ainsi évolué, pour être adapté à une formation d'animateurs (ces derniers devant ensuite être capables de retransmettre les connaissances acquises).

UrbanProd propose actuellement des ateliers « webtrotteurs des quartiers » : des animateurs intéressés par des projets fédérateurs pour des jeunes viennent recevoir une formation sur toutes les techniques de base pour créer dans leurs propres structures un atelier « webtrotteurs des quartiers ».

Dans le cadre de la formation, différents thèmes techniques sont abordés : les techniques journalistiques, les créations de sites web, le traitement du son, le traitement de l'image, le traitement de la vidéo à terme, de sorte qu'un web reportage puisse être réalisé. Il s'agit d'un reportage sur le net, avec plusieurs pages, avec de l'image, du son, et la notion d'interaction. Les reportages sont ensuite diffusés sur le site web d'UrbanProd.

La philosophie du projet est donc de **délivrer ces connaissances de base, extrêmement utiles pour les jeunes - en particulier dans leurs recherches d'emplois**. De nombreux jeunes qui reçoivent la formation n'ont jamais été en contact avec un ordinateur, c'est donc l'occasion pour eux d'acquérir ces savoirs, de commencer à taper à l'ordinateur, de prendre des photos, etc. **Des aspects ludiques et de manipulation de matériel sont associés à la démarche. Ce qui est très motivant pour les jeunes.**

Quelques dimensions pédagogiques intéressantes ressortent du projet :

Il permet aux jeunes de **se rassembler autour d'une action phare, de se sentir intégrés à un réseau, et valorisés**. Comme l'explique M. Coclet « savoir que le reportage réalisé collectivement

avec 5 ou 6 autres jeunes sera visible par tous sur internet, dans tous les pays du monde, est extrêmement valorisant et motivant ». Ainsi, **le projet est très porteur et motivant pour les jeunes.**

Ce n'est pas véritablement la qualité du web reportage réalisé qui prime, mais plutôt **les dimensions pédagogiques liées au projet** : le travail en groupe, la valorisation du travail, etc.

Lorsque l'association UrbanProd a repris le projet, la première étape fut de remettre à jour la plateforme : un site web qui à terme regroupera tous les reportages des jeunes. Le rôle de l'association sera de **valoriser ces reportages, et d'en assurer la communication.** UrbanProd se positionne comme **tête de réseau**, pour valoriser ce travail, et apporter une aide technique et ponctuelle si l'animateur en a besoin.

L'association UrbanProd vise aujourd'hui un double objectif :

- **Relancer le réseau d'Initial** (réparti sur 6 pays francophones - Le Québec, la Belgique, la France, le Sénégal, les Comores et l'Algérie). Plus de 120 structures avaient bénéficié d'une formation à la conduite d'ateliers « Webtrotteurs des quartiers ».
- **Et développer ce réseau, pour le pérenniser.**

M. Coclet précise en outre que **le projet « webtrotteurs des quartiers » a été récompensé par le prix « Envie d'agir », délivré conjointement par le Gouvernement français et le Gouvernement québécois, par l'intermédiaire de l'Office franco-québécois de la Jeunesse.**

Le prix a permis à un salarié et à un bénévole d'UrbanProd de faire un voyage au Québec ; et d'essayer de nouer de nouveaux partenariats avec cette contrée...

L'idée serait de relancer un vrai réseau québécois « webtrotteurs des quartiers », un peu indépendant du réseau français, avec leur propre tête de réseau, leur propre fonctionnement.

M. Coclet exprime son ressenti sur ce voyage : « **il y a une véritable culture solidaire et sociale au Québec - on sent qu'ils sont vraiment réactifs et prêts à initier de nouveaux projets** ».

UrbanProd devrait prochainement retourner au Québec pour concrétiser de nouveaux partenariats.

Pour terminer son intervention, M. Coclet précise que la principale activité d'UrbanProd est centrée sur les « webtrotteurs des quartiers ». Néanmoins, **leur objet de base est de rapprocher les publics éloignés des TIC (des jeunes, des personnes handicapées, des seniors, etc).**

Les acteurs d'UrbanProd se sont vite aperçus que **la notion de réseaux est essentielle** dans le cadre de leurs projets. L'association étant basée à Marseille, ils sont de plus en plus (re)connus, **ils travaillent avec des acteurs locaux, mais souhaiteraient élargir ce réseau.**

M. Coclet lance donc un appel au public présent aux ROUMICS : toute personne qui le désire peut prendre contact avec l'association...

Dernière remarque de M. Coclet : « Nous avons un contenu de formation très détaillé, et **nous envisageons de mettre ce contenu en libre accès pour essayer d'élargir cette notion de réseau et pour faire partager au plus grand nombre** ce que nous pensons comme être une force dans ce projet. Nous sommes en pleine phase de réflexion à ce sujet ».

Question de l'animateur : « Peut-on voir une réalisation des webtrotteurs de quartiers ? »

M. Coclet : « Toutes les réalisations sont visibles sur le site d'UrbanProd (www.urbanprod.net) et sur la plateforme web version 1 (www.webtrotteurs-quartiers.org). Une deuxième version de ce site verra prochainement le jour, et permettra de mécaniser la mise en ligne des reportages ».

Question du public : « Pouvez-vous décrire un peu le programme de formation ? (durée, types d'approches, types de pré-requis nécessaires, etc) »

M. Coclet : « Il s'agit de formations qui s'adressent aux animateurs. **Le niveau des animateurs est très hétérogène.** Mais on essaie d'uniformiser les niveaux pour que les formations soient les plus pertinentes possible. **Les pré-requis peuvent être assez variés.** Si les personnes ont des connaissances de base solides, cela permet d'approfondir les autres domaines. On adapte la formation aux niveaux de connaissances et de maîtrise. **La formation dure 5 jours et couvre divers aspects** : la conception de sites web, le traitement de l'image, le traitement du son, la prise de photos, la prise de son, les techniques journalistiques, l'animation de conférences de rédaction, le

choix des thèmes pour les reportages, etc. Dans la semaine on tente de faire réaliser un premier **web reportage**. Sans oublier les aspects pédagogiques qui gravitent autour : **éducation aux médias, prise de recul par rapport aux médias traditionnels**, etc. On espère que les animateurs délivrent également ces notions dans le cadre de leurs formations ».

Réaction de M. Saunier - Réseau 2000 : « Je suis très content de voir ce travail redémarrer après la fin d'Initial, je pense que c'est une très bonne chose. Mais j'ai une question relative aux modes de diffusion : avant, on faisait du web, mais avec l'arrivée des télévisions locales, du très très haut débit, des fibres, des freebox, etc, ne serait-il pas intéressant d'aller plus loin que la diffusion sur le web ? »

M. Coclet : « Je pense qu'une **grande force du web est qu'il devient accessible à une très grande partie de la planète** - et une des forces du projet repose sur la possibilité d'être vu de tous. Ainsi, se restreindre à une diffusion sur télévision locale ne me semble pas pertinent. **Le projet perdrait sa notion d'universalité**. Le but est vraiment d'étendre la diffusion, et d'utiliser le médium internet pour cela... »

Réaction de M. Briand - @Brest : « Je pense qu'il est important que vous preniez le relais d'Initial. Néanmoins, il faut avoir en tête que nous ne sommes plus à la même époque... Aujourd'hui, de nombreux réseaux de web reportages existent et sont devenus autonomes... Je pense qu'à côté du travail de formations et d'accompagnement, un travail est à mener sur la mise en réseaux. Que se soient les webtrotteurs des quartiers ou les webtrotteurs des lycées à Brest, chacun a sa plateforme. On ne peut pas les faire partager, car se sont des logiques différentes (Education Nationale, ou Ligue de l'enseignement, etc). Chacun a son autonomie ou son histoire. A fortiori, à l'échelle francophone, c'est plus large et difficile... Aussi, nous aurions besoin d'une sorte de « portail » - une sorte d'agrégateur de fil RSS - pour donner à voir les différentes initiatives. Et d'offrir aux petites initiatives locales la possibilité d'être hébergées sur la plateforme. UrbanProd pourrait ainsi assurer ces deux fonctions : de mise en relation ; et d'hébergement et de soutien ».

M. Coclet : « C'est un peu le but, cela fait partie de nos objectifs - **mais nous sommes face à un travail colossal** pour remettre le projet en route (pour le moment nous ne sommes que deux forces vives) ».

Remerciements et Pause Déjeuner

Synthèse et Rédaction : Mlle Julie BAILLEUL (Association Nord Internet Solidaire)
Co-rédaction : Mlle Juliette DELTOUR (Association Nord Internet Solidaire)

- Juillet / Août 2006 -